



Rue Bloomfield, à Outremont, on dirait l'automne...

Photo Pierre Lalumière, LA PRESSE

Des pucerons s'attaquent aux érables, mais l'espèce n'est pas en danger

■ Un érable qui perd ses feuilles en plein mois de juillet, un autre qui laisse couler un miel étrange sur les voitures et les parterres, voilà de quoi étonner. La cause: une infestation de pucerons qui sévit dans la région montréalaise depuis deux ou trois semaines.

L'insecte suceur est dans presque tous les érables et particulièrement dans les érables de Norvège. Il y suce la sève et dégage par la suite un miellat qui s'étend sur les feuilles et coule par terre. La chute des feuilles qui en résulte n'est toutefois pas inquiétante. «C'est la réponse physiologique de l'arbre à la présence de cet insecte, explique Ghislaine Gagnon du Jardin botanique de Montréal. Cela n'affecte pas la santé de l'érable.»

La prolifération de cet insecte a été encouragée par les températures humides qu'on a connues cet été. Conséquence: les feuilles des érables sont restées tendres et gorgées d'eau. Un régal pour les pucerons.

«Cette infestation s'enrayera d'elle-même, dès que les feuilles seront un peu plus dures. La population des pucerons devrait donc diminuer vers le début d'août, poursuit Mme Gagnon. Mais si la température humide se maintient, l'épidémie pourrait se poursuivre un peu plus longtemps.» Heureusement, il ne s'agit pas d'une infestation annuelle. L'importance de la population des pucerons dépend uniquement de la température printanière.

Actuellement, on ne connaît pas le nombre d'arbres qui sont atteints. Seul indice, les téléphones du Jardin botanique de Montréal n'ont pas dérogé depuis le début de l'invasion. Les Montréalais sont tellement nombreux à se plaindre de cet insecte que Mme Gagnon estime que presque tous les érables sont touchés.

En attendant la fin de cette infestation, les voitures, les meubles de jardins, les vélos peuvent être débarrassés du miellat de puceron simplement avec de l'eau. Pour nettoyer un arbre de petite ou moyenne taille, on peut le laver avec un jet d'eau. Aucun insecticide n'est nécessaire. Quant aux gros érables, Mme Gagnon suggère d'attendre patiemment la fin du phénomène.

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



LA MÉTÉO: GÉNÉRALEMENT ENSOLEILLÉ ET VENTS MODÉRÉS.
MINIMUM: 10°, MAXIMUM: 26°.
DEMAIN: BEAU. DÉTAILS PAGE A 2



35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents

MONTRÉAL, MERCREDI 24 JUILLET 1985, 101^e ANNÉE, N° 271, 76 PAGES, 7 CAHIERS •

AUJOURD'HUI

- **HAÏTI**
Le gouvernement haïtien prévoit un triomphe du président Jean-Claude Duvalier au référendum constitutionnel de lundi.
page C 4
- **SUPER CARNAVAL**
Super Carnaval se propose de doubler d'ici environ un an le nombre de ses supermarchés au Québec.
page B 1
- **COURTAGE**
En faisant le bilan du rendement de ses placements boursiers, il ne faut pas oublier de tenir compte des frais de courtage.
page B 1
- **GUY BERTRAND**
C'est pour réaliser l'idéal indépendantiste du Parti québécois que l'avocat Guy Bertrand tentera de succéder à René Lévesque.
page A 4
- **CONFERENCE BOARD**
Selon le Conference Board, le gouvernement a clairement opté pour une réduction du déficit aux dépens du chômage dans son dernier budget.
page A 5

50 000 VOITURES FABRIQUÉES PAR ANNÉE Toyota construira une usine au Canada

■ Toyota, qui domine le marché des véhicules japonais importés au Canada, a annoncé hier qu'elle construira des usines pour la fabrication de 50 000 voitures par année au Canada et 200 000 aux États-Unis.

GILLES GAUTHIER

La fabrication au Canada - où Toyota a vendu 49 463 voitures en 1984, dont 15 088 au Québec - commencera en 1988 mais la ville où sera construite l'usine, le montant exact de l'investissement ainsi que le nombre d'emplois créés seront annoncés à l'automne 1985 ou, au plus tard, au début de 1986, a déclaré hier à LA PRESSE M. Hector Dupuis, vice-président de Toyota Canada à Toronto.

Il faut, explique-t-il, prendre les décisions assez rapidement si Toyota veut commencer l'assemblage en 1988, étant donné qu'il faut entre temps faire l'acquisition des terrains, construire l'usine, etc.

À Québec, où le cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce est à toutes fins utiles fermé en cette période de vacan-

voir TOYOTA en A 2



Photothèque LA PRESSE

On ignore encore de quel ordre sera l'investissement de Toyota au Canada.

Ententes signées à LA PRESSE

■ LA PRESSE et les syndicats qui regroupent le personnel de l'entreprise ont renouvelé leurs conventions collectives jusqu'en 1988. La moyenne annuelle des augmentations salariales est de 5,1 p. cent.

M. Roger D. Landry, président et éditeur, a déclaré que la conclusion de ces ententes marque «la victoire de la raison sur une malheureuse tradition» suivant laquelle LA PRESSE et ses employés syndiqués ne parvenaient jamais depuis 20 ans à renouveler plus d'une fois les conventions collectives sans conflit majeur.

En 1982, quatre ans après l'arrêt de travail de 1978, les ententes ont été renouvelées une première fois. En 1985, elles ont été renouvelées une deuxième fois en deux phases: un contrat d'un an (1984-85) et un contrat de trois ans (1985-88).

Les négociations entre la direction et une vingtaine d'unités syndicales FTQ et CSN ont été plus longues (18 mois) que ne l'aurait souhaité LA PRESSE, a dit M. Landry, mais elles se sont déroulées de manière ordonnée, dans un climat exempt de tension et de menace.

«Cette paix sociale dans l'entreprise, a souligné le président, permet d'envisager l'avenir de LA PRESSE avec confiance et sérénité.»

Aux quelque 1 000 employés syndiqués du quotidien de la rue Saint-Jacques, les conventions collectives apportent entre autres avantages en termes de prévoyance collective, notamment un programme de soins dentaires, et des améliorations au régime des rentes. Voir photos en page A-2.

EN DÉPIT DE L'ÉTAT D'URGENCE L'Afrique du Sud continue de vivre des heures d'agitation

■ JOHANNESBURG (d'après AFP) — Deux manifestants noirs ont été tués et au moins dix autres blessés par les forces de sécurité sud-africaines lors d'affrontements qui ont éclaté hier dans les cités noires du pays, au troisième jour de l'état d'urgence décrété par Prétoria.

On précise que 55 arrestations ont été effectuées lors de ces incidents, ce qui porte à 496 le nombre des personnes placées en détention depuis dimanche.

Les autorités sud-africaines ont précisé que les deux victimes avaient été tuées dans l'est de la province du Cap, après qu'un groupe de quelque 150 étudiants eut lancé des pierres sur une patrouille de police. L'incident est survenu près d'une école secondaire de la cité noire de New Brighton: deux élèves ont été tués sur le coup et un troisième grièvement blessé.

La police a fait savoir qu'elle avait été prise à partie en au moins 20 endroits différents, hier, dans l'ensemble du pays, et qu'elle avait riposté tantôt avec des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes, tantôt avec des armes à feu. On souligne que des émeutes ont également éclaté dans des régions qui ne sont pas concernées par l'état d'urgence, notamment à Lebowa,

voir PRÉTORIA en A 2



Des milliers de personnes en deuil ont défilé dans les rues de Kawatha.

Téléphoto AP

Montréal à pied

Le Mille carré doré, le circuit pédestre que nous vous proposons aujourd'hui, est un territoire d'envie d'un mille carré. D'où son nom. Situé à l'intérieur du périmètre formé par la rue Bleury, l'avenue des Pins, le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue Sherbrooke, ce circuit en émerveillera plus d'un par l'opulence et la richesse historique des demeures qui le jalonnent. Au début du siècle, la fortune des propriétaires des résidences situées à l'intérieur de ce périmètre représentait plus de 70 p. cent des richesses du Canada.

page A 8

SOMMAIRE

Annonces classées	D 8, D 9
	E 1 à E 4
	Z 1 à Z 10
Alimentation C 1 à C 3
Arts et spectacles C 3
— Informations C 8, C 9
— Horaires D 1 à D 6
Carrière et Professions E 6
Consommation B 1 à B 8
Décès, naissances, etc. D 8
Economie D 9
Étes-vous observateur? E 2
FEUILLETON C 4, C 5
Horoscope A 8
Le monde E 4
Montréal à pied E 3
Mots croisés B 7, B 8, C 10
«Mot mystère» A 7
Quoi faire aujourd'hui A 7
Tribune libre 10-11

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées 10-11
Mots croisés 14

LES DAMES DE NAIROBI SE CRÉPENT LE CHIGNON



AU REPAIRE DES HELL'S ANGELS À LENNOXVILLE

La SQ découvre du sang dissimulé sous des tuiles

LENNOXVILLE (PC) — En soulevant des tuiles, qui semblent avoir été posés tout récemment dans la forteresse aménagée à mi-chemin entre Sherbrooke et Lennoxville par la bande de motards des Hell's Angels, des policiers de la Sûreté du Québec ont découvert, hier, des flaques de sang séché imprégné dans le bois.

Près de la porte séparant la cuisine du garage, une partie du plancher était aussi imbibée de sang.

Les agents de la SQ ont également découvert des trous laissés, semble-t-il, par le passage de projectiles d'arme à feu, ce qui, selon le relationniste régional de la Sûreté du Québec, l'agent René Côté, donne encore plus de poids aux soupçons des policiers qui

croient que c'est bel et bien à Lennoxville que cinq membres du chapitre de Laval des Hell's Angels ont été liquidés, le 24 mars.

Ces découvertes ont été faites au cours d'une perquisition qui, vers 9h30 hier, a conduit une trentaine de policiers appartenant au Bureau des enquêtes criminelles, de l'unité d'urgence et du détachement local de la Sûreté du Québec au repaire des motards.

La perquisition avait pour but de recueillir des indices permettant de relier des membres de la bande à la mort des cinq hommes dont les cadavres, lestés de blocs de béton, ont été repêchés dans le fleuve Saint-Laurent, en face de Sorel.

L'opération, qui a pris fin vers 18 heures, s'est déroulée sans anicroches. Munis d'un mandat de perquisition portant la signature d'un juge, les policiers, qui avaient pris la précaution d'emmener une excavatrice avec eux, pour le cas où ils rencontreraient une certaine résistance, se sont présentés au repaire des motards dans la porte leur a été ouverte sans résistance.

Les sept personnes — deux membres de la bande, deux jeunes filles et trois « recrues » — qui étaient sur place, ont été évacuées. Aucune d'entre elles n'a été arrêtée.

Des experts doivent analyser aujourd'hui les traces de sang qui ont été découvertes dans le repaire et comparer leur groupe sanguin à celui des victimes du règlement de compte du 24 mars.

De plus, un expert en balistique examinera les trous laissés dans le plancher par le passage de projectiles pour connaître le calibre de l'arme dont ils proviennent.



Les conventions collectives à LA PRESSE

LA PRESSE et les syndicats FTQ et CSN de l'entreprise ont renouvelé leurs conventions collectives jusqu'en 1988 après 18 mois de négociations.

Sur la photo du haut, assis à la table de négociations, on distingue, de gauche à droite, Gilles Sénécal et Clément Brodeur, du Syndicat des préposés aux ventes du journal; Louis-P. Gagnon, vice-président de la maison Hébert, Le Houillier, Inc., actuaire ayant participé aux négociations relatives aux régimes de retraite; André Souchon, vice-président de La Presse (Personnel et Relations de travail); Gilles Cardin, directeur des relations de travail; Jean-Neil Mark, du syndicat des expéditeurs.

Debout, dans le même ordre, André Ducharme, du syndicat de la composition; Raymond Éthier et Gaston Reeves, du syndicat de la photographie; Marcel Gladu et Jacques Mayer, du syndicat des pressiers; Pierre Paquin et Richard Saint-Onge, du syndicat des expéditeurs; Jean-Marie Doyon, du syndicat du personnel du Système de publication.

Sur la photo du bas, on remarque les représentants des syndicats CSN. Assis, de gauche à droite, Daniel Marsolais, Charles David et Martial Dassylva, du syndicat des travailleurs de l'information; René Thibodeau, du syndicat de la distribution; Claude Panneton, du syndicat de la composition; René Huneault, du syndicat de la publicité; Mario

Lachaine, du syndicat des préposés au service Technique et Organisation de la Production; Jean-Paul Piché, du syndicat des distributeurs.

Debout, dans le même ordre, Jules Béliveau du syndicat des travailleurs de l'information; Gilles Cardin, directeur des relations de travail à La Presse; André Souchon, vice-président (Personnel et Relations de travail); Louis-P. Gagnon, vice-président de la maison Hébert, Le Houillier, Inc., actuaire; Jean-Louis Bélanger et France Monette, du syndicat des préposés à la vente du journal.

Ont aussi participé aux négociations, mais n'apparaissent pas sur la photo, les personnes dont les noms suivent avec l'identification de leur syndicat: Mmes Diane Rodrigue et Nicole Boissonneault (Informatique), Hélène Courtemanche (Annonces classées), Martine Vendrame et Manon Poirier (Publicité).

De même, MM. Robert Nadon (Information), Sylvain Gagnon (Comptabilité), Serge Plouffe (T.O.P.), Claude Conan (T.O.P.), Bernard Boileau et Gilles Duguay (Distribution), Denis Desjardins et Yves Berthelot (Composition), Anthony Smith et Jacques Lavallée (Photogravure), Réal Lacroix (Chaufferie), Paul-Émile Laberge (Imprimerie commerciale), Marcel Lefrançois et Michel Brunet (Ventes du journal), Robert Leblanc (Publicité), Mario Brissette (Distribution), Gilles Boucher (Impression), Roland Caron, Lucien Cloutier, Gaston Latulippe et Réinal Lelièvre (Immeubles).



Le coeur d'un cycliste de Gaspé transplanté au Royal Vic

QUÉBEC (PC) — Le coeur de Nil Guillemette, cycliste de Gaspé décédé dimanche des suites d'une fracture du crâne lors de sa participation aux Jeux de l'Est du Québec, bat maintenant dans le corps d'un patient de l'hôpital Royal Victoria de Montréal. La transplantation a été effectuée lundi soir et a nécessité des efforts et des moyens extraordinaires.

Aussitôt le décès de Nil Guillemette constaté, une fiche informatisée a été publiée. Son coeur et ses deux reins devenaient disponibles pour qui en ferait la demande.

Tous les hôpitaux de la province sont reliés entre eux par des banques de données informatisées. Un hôpital qui a des patients en attente d'un nouvel organe consulte régulièrement ce fichier, dans l'espoir que, quelque part, un coeur, un foie ou un rein soit disponible.

Pendant que trois chirurgiens s'envolaient en hélicoptère vers Québec, le receveur, dont l'identité reste secrète, était transporté au bloc opératoire.

Arrivé à 19h45, les trois chirurgiens montréalais sont repartis avec le coeur de Nil Guillemette à 22 heures, escortés par la police de Québec.

L'opération de transplantation a duré plus de quatre heures. Hier, le patient était toujours dans un état critique. Il s'agit de la sixième transplantation cardiaque cette année pour les chirurgiens de l'hôpital Royal Victoria. Les cinq premiers patients se portent bien.

Par ailleurs, la Régie de la sécurité dans les sports (RSS) doit faire enquête, à compter d'aujourd'hui, pour déterminer les causes du décès du cycliste âgé de 33 ans. Nil Guillemette est décédé après une chute, alors qu'il participait à une compétition à Saint-Pascal de Kamouraska.

Selon les rapports de la Sûreté du Québec, Nil Guillemette ne portait aucun casque protecteur au moment de l'accident. Ce fait a surpris les responsables de la RSS puisque des règlements exigent que les coureurs portent un tel équipement pour ce genre de compétition.

PRÉTORIA

SUITE DE LA PAGE A 1

dans le nord du Transvaal et à Zwelethamba, près du Cap.

On apprend par ailleurs qu'une des plus célèbres militantes blanches d'Afrique du Sud, Mme Molly Blackburn, a été arrêtée hier à Port Elizabeth et accusée d'avoir violé la loi sur la sécurité intérieure en prenant part, le 14 juillet, à une réunion illégale. Mme Blackburn, membre du Parti fédéral progressiste, principal parti d'opposition blanche au Parlement, a été relâchée sous caution et devra comparaître à nouveau le 14 août.

Selon un porte-parole du comité de soutien aux parents de détenus (DPSC), la vague de détentions de ces trois derniers jours est la plus massive à survenir en Afrique du Sud depuis un quart de siècle, c'est-à-dire depuis les arrestations opérées à la suite de la tuerie de Sharpeville, en 1960, lorsque l'état d'urgence avait été décrété pour la dernière fois.

Les arrestations de ces derniers jours ont visé en particulier le congrès indien du Transvaal, affectant presque toute sa direction. Particulièrement touchée aussi a été, selon le DPSC, la section de l'est de la province du Cap du Front démocratique uni (UDF), la principale organisation anti-apartheid légale,

ainsi que le Vaal Information Service, une organisation d'entraide des habitants du triangle du Vaal, au sud de Johannesburg. De très nombreux militants anti-apartheid connus dans les townships de Johannesburg ont aussi été placés en détention.

Les mesures d'exception annoncées samedi par le président Pieter Botha autorisent la police à arrêter et détenir n'importe qui sans mandat, si elle estime que cela peut contribuer au maintien de l'ordre. Au-delà de 14 jours, la police doit obtenir une autorisation ministérielle pour détenir un citoyen plus longtemps.

À Kawathema, à l'est de Johannesburg, près de 20 000 personnes ont assisté hier aux obsèques de 15 victimes des récentes émeutes, sous l'oeil vigilant de la police et de l'armée, qui avaient été déployées en force dans les rues de la cité.

Présent dans l'assistance, l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, a déclaré être venu « partager le deuil de notre peuple », en ajoutant que le gouvernement avait tort de croire que sa politique d'intimidation mènerait à la paix. S'adressant à la foule, le petit évêque anglican a souligné toutefois que les émeutes sanglantes de ces derniers jours n'aboutiraient pas elles non plus à un règlement du conflit. « Si de telles méthodes sont encore employées, s'est-il écrié, je serai obligé de quitter un pays que j'aime passionnément. »

Pour bien connaître les ennemis des arbres

Depuis le puceron qui s'en prend aux érables, jusqu'aux chenilles qui dévorent les bourgeons d'épinettes ou les rameaux des feuillus, les ennemis des arbres sont très variés.

Certains sont invisibles à l'oeil nu. D'autres peuvent atteindre plus de 80 kilos.

Pour démystifier ce monde étrange, le Centre de la montagne présente, le dimanche 28 juillet, sur le Mont-Royal, une série d'activités portant sur les insectes et les maladies des arbres.

Cet événement débutera à 11 heures au Lac aux Castors où un laboratoire scientifique ambulatoire permettra l'observation de quelques spécimens. Dès 13 heures, on pourra voir des échantillons d'insectes et, à partir de 14h30, apprendre à repérer les indices de la présence d'ennemis des arbres.

Ces activités sont gratuites. En cas de pluie, elles seront annulées. Pour obtenir plus de renseignements sur le téléphone au 844-4928.

FLORE D'ICI

avec Florian Bernard

LINNÉE BORÉALE

— 21 —

La linnée boréale est connue depuis le moyen-âge. Elle doit son nom au grand botaniste français, Linné, qui l'a maintes fois dessinée et qui l'affectionnait particulièrement. Notre délicate petite linnée boréale (*linnaea borealis*) est toutefois légèrement différente de celle qui pousse en France et en Europe.

Avec ses petites fleurs roses pendantes, en forme de clochettes, et ses feuilles vernies en forme d'oreilles de souris, la linnée boréale ou clochette du Canada est l'une des plus belles représentantes de la flore indigène du Québec. Elle pousse abondamment en forêt et recouvre parfois de grandes étendues. C'est une plante qui contient une huile résineuse lui permettant de survivre aux rigueurs de l'hiver et de conserver ses feuilles toujours vertes, comme les conifères, même sous la neige.

La linnée boréale fleurit à partir de juin jusqu'à la mi-août. Elle adore la forêt froide

boréale et est ainsi répandue jusqu'en Alaska, à Terre-Neuve et au Groënland. C'est une plante qui mériterait d'être développée de façon à produire des hybrides adaptés à la culture ornementale.



Votre pelouse aujourd'hui

Si la pollution d'origine domestique est une source importante de la contamination bactérienne des eaux de surface, les problèmes engendrés par la pollution industrielle sont plus graves encore. À lui seul, le secteur manufacturier québécois pollue autant que 40 millions de personnes. Il est à l'origine de 60 à 70 p. cent de la pollution organique de l'eau. Les mines engendrent même des problèmes de détérioration physico-chimique de nos cours d'eau, car les éléments minéraux affectent la vie aquatique.

ADRESSES		ADRESSES	
PAIRES	IMPAIRES	PAIRES	IMPAIRES
Acton Vale	NR	Mont-St-Hilaire	X
Bellefleur	X	Ottoburn Park	X
Candiac	X	Pointe-Calumet	NR
Châteauguay	NR	Sorel	X
Cowansville	X	St-Basile-le-Grand	X
Deux-Montagnes	X	St-Constant	NR
Farnham	NR	St-Eustache	X
Granby	X	St-Jean-Baptiste	NR
Grande Ile	NR	St-Louis-de-Terrebonne	X
Joliette	NR	St-Mathias	X
Lachenaie	X	St-Agathe-des-Monts	NR
La Prairie	X	St-Anne-de-Belleve	NR
Laval	X	St-Catherine	X
LeGardeur	X	St-Madeleine	X
Longueuil	X	St-Marthe-sur-le-Lac	NR
Mascouche	X	St-Thérèse	NR
McMasterville	X	Terrebonne	X
Mirabel	X	Vaudreuil	X
Montréal-Est	NR	Ville de l'Île Perrot	X

LÉGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage de 1h recommandé
2 — Arrosage de 2h recommandé

Ces recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses sont publiées en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE). Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.
Ces recommandations sont valables s'il n'y a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.
Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 360 à quatre chiffres 1350

LA MÉTÉO

MERCREDI 24 JUILLET 1985
AUJOURD'HUI: Min.: 10° Max.: 26°
GÉNÉRALEMENT ENSOLEILLÉ ET VENTS MODÉRÉS PAR MOMENTS
DEMAIN: BEAU

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Albini	10	24	Ciel v., cr.
Orléans	10	26	Ens., p. mod.
Lorainville	10	26	Ens., p. mod.
Castons de l'Est	10	25	Ens., p. mod.
Mauricie	9	25	Ens., p. mod.
Québec	9	25	Ens., p. mod.
Lac-Saint-Jean	8	24	Ens., p. mod.
Rimouski	8	23	Ens., p. mod.
Gaspésie	8	23	Ens., p. mod.
Saint-Jovite	8	19	Ens., p. mod.
Sépt-Îles	8	19	Ens., p. mod.

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	15	24	
Edmonton	8	21	
Regina	18	37	
Winnipeg	19	25	
Toronto	11	25	
Frédéricton	15	20	
Halifax	15	20	
Charlottetown	15	24	
Saint-Jean	10	22	

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	17	31	N.-Orléans	23	33
Buffalo	11	23	Pittsburgh	10	26
Chicago	14	24	S. Francisco	13	21
Miami	23	28	Washington	20	32
New York	18	30	Dallas		

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	13	20	Madrid	22	37
Athènes	23	36	Moscou	15	27
Acapulco	26	32	Mexico	12	24
Berlin	14	20	Oslo	11	19
Bruxelles	15	23	Paris	17	27
Buenos Aires	10	15	Rome	20	36
Copenhague	13	18	Séoul	25	30
Genève	10	28	Stockholm	14	19
Hong Kong	28	30	Tokyo	23	31
Le Caire	22	36	Trinidad	27	29
Lisbonne	20	33	Vienne	14	23
Londres	14	23			

TOYOTA

SUITE DE LA PAGE A 1

ces, le bureau du premier ministre a appris la nouvelle hier et un porte-parole a soutenu qu'aucun gouvernement n'a encore fait de démarches pour proposer un site et offrir des subventions.

L'usine canadienne assemblera des voitures avec moteurs de 1,5 litre de la catégorie « Corolla » alors que celle des États-Unis, dont l'emplacement n'a également pas été précisé, fabriquera des véhicules de la famille « Camry » avec moteurs de 2 litres.

La nouvelle usine portera à 90 000 voitures par année la capacité de production des compagnies japonaises au Canada. Honda investit en effet 100 millions à Alliston en Ontario pour le montage de 19 000 voitures en 1987 et de 40 000 à compter de 1989.

La grande question est de savoir si Ottawa jugera ces investissements japonais suffisants pour modifier ses quotas d'importation de véhicules nip-

pons. Vera Hollad, porte-parole du ministre fédéral de l'Expansion Industrielle régionale, Sinclair Stevens, s'est contentée de dire hier que les négociations avec les Japonais au sujet des investissements au pays et des quotas, qui durent depuis plusieurs années, vont se poursuivre.

Toyota domine le marché des véhicules japonais au Canada avec 66 870 voitures, camionnettes et fourgonnettes vendues en 1984. Honda venait toutefois en tête pour les voitures avec 53 183, alors que Toyota occupe le premier rang dans ce domaine aux États-Unis. L'an passé, 1,82 million de voitures et camions ont été assemblés au Canada et les quatre « grands » de l'industrie nord-américaine ont vendu 986 395 véhicules, ce qui constitue un record.

M. Dupuis espère que les quotas seront totalement abolis étant donné que l'industrie nord-américaine atteint des sommets aux chapitres des ventes et des profits. Il soutient que la décision de Toyota d'investir au Canada n'a rien à voir avec les quotas mais répond plutôt à une

stratégie mondiale de fabrication reliée aux marchés.

Les quotas ont été abolis aux États-Unis, mais le ministre Stevens avait expliqué à l'époque que les investissements japonais dans l'industrie automobile américaine s'élevaient à \$2,5 milliards. Au Canada, ceux de Honda et de Toyota devraient atteindre, en ajoutant l'usine de roues de cette dernière en Colombie-Britannique, les \$250 millions, soit dix p. cent de ce qui se fait aux États-Unis. Ce pourcentage est en gros celui de la population et des marchés canadiens par rapport au pays voisin.

Tous les gros investissements annoncés au Canada dans l'automobile récemment l'ont été en Ontario. Outre le projet Honda, General Motor annonçait notamment l'an passé qu'elle immobilisait \$225 millions pour moderniser et agrandir son usine de moteurs de St. Catharines et American Motor-Renault rendait public un investissement de \$764 millions pour la construction d'une usine de montage à Brampton. En 1983, Chrysler avait dépensé \$215 millions à Brampton pour convertir son usine en vue de fabriquer des

mini-fourgonnettes. Hyundai de Corée du Sud annonçait en février dernier un investissement de \$25 millions pour la construction d'une usine de pièces près de Toronto.

Fondée en 1937, la compagnie Toyota a fabriqué 3,43 millions de véhicules l'an passé et en a exporté 1,8 million, se classant au premier rang des manufacturiers japonais dans ces deux secteurs. Elle a des usines importantes notamment au Zimbabwe, au Kenya, au Pakistan, au Portugal, en Afrique du sud, en Malaisie, en Indonésie et en Australie. Le Japon a fabriqué 11,46 millions de véhicules l'an passé et les États-Unis 10,92 millions.

Aux États-Unis, Toyota s'était déjà associée l'an passé à General Motor pour la fabrication d'une voiture dérivée de la Corolla appelée « Chevrolet Nova », dans une ancienne usine GM située à Fremont en Californie. Des « sous-compactes » sont assemblées par Nissan à Smyrna au Tennessee et par Honda à Marysville en Ohio. Mazda prévoit commencer la fabrication de voitures à Flat Rocks au Michigan en 1987.

La pénurie de gypse retardera la reprise de la construction

Jamais le Québec n'a manqué de clous, de madriers, de tiges de fer. Le voici aux prises avec une pénurie de gypse, dit le placo-plâtre, ce matériau indispensable dans la construction et la rénovation des maisons. La raison : la grève à la Caladonia (Domtar) en Ontario, plus grand fabricant dans l'est du Canada de gypse, un isolant ininflammable qui n'a pas encore trouvé d'adversaire sur son terrain.

FRANCOIS FOREST

Dans une semaine, les travailleurs de la construction seront presque tous au poste bien intentionnés, mais la présente pénurie de gypse risque de prolonger leurs vacances.

Caladonia approvisionnait le

tiers de la consommation québécoise. Cette grève qui perdure depuis six semaines aura eu pour effet de vider les marchands de leurs stocks d'inventaire, de forcer les contracteurs à marchandiser avec d'autres fabricants (Westlock et la Compagnie gypse du Canada) et aux petits consommateurs à faire un peu de shopping auprès des détaillants.

La grève à n'en pas douter retardera tous les travaux de rénovation et de construction prévus par le consommateur moyen et l'entrepreneur qui ne pouvaient l'un et l'autre prévoir que le conflit de travail allait perdurer.

À l'heure actuelle, l'on ne prévoit pas de règlement à court terme : « On ne peut envisager de règlement avant encore un mois, peut-être plus, dit Claude Coursol de Domtar. Le marché est fort en été mais il l'est aussi à l'autom-

ne. Avant que la production ne reprenne à plein régime, ce n'est peut-être qu'en novembre que distributeurs et consommateurs seront satisfaits. »

Présentement — et pour peu de temps — les petits consommateurs-rénoveurs peuvent encore s'alimenter auprès des marchands connus comme BMR, Dismat, Rona ou n'importe lequel des marchands de bois reconnus. Ceux-ci font présentement affaires avec les succursales de Domtar dans l'Ouest du pays ou avec les autres compagnies concurrentes, mais l'offre ne suffit pas à la demande et les prix sont plus élevés.

Archie Moss, chez Lumber Land à Montréal, explique que le 1000 pied carré, en provenance de l'Ouest subit une augmentation de 25 p. cent (\$50 de transport sur \$215 d'achat). « Présente-

ment, explique-t-il, nous avons rempli les commandes dues au 12 juillet, mais il nous est pratiquement impossible de satisfaire les nouveaux clients. Ceux-ci devront attendre entre six et huit semaines, le délai normal de production et d'expédition. »

Là où tout le monde a été brusqué par la grève, outre le fait qu'elle était inattendue, c'est que les délais de livraison du matériau ne dépassait guère 24 heures. Un marchand pouvait commander 100 000 pieds carrés de gypse la veille et le lendemain, il les trouvait tous bien corder dans sa cour à bois en étant certain de les écouler dans le mois qui venait. De telle sorte qu'il n'était pas nécessaire de se doter d'un gros inventaire.

Pas de perte d'emploi

Cette grève si pénible soit-elle

pour le petit rénovateur qui tenait à finir sa cuisine ou son salon avant l'automne n'aura pas d'effet direct sur l'emploi. Les travaux prévus qui ne peuvent présentement - ou dans les semaines qui viennent - être exécutés le seront bien tôt ou tard par les mêmes ouvriers spécialisés.

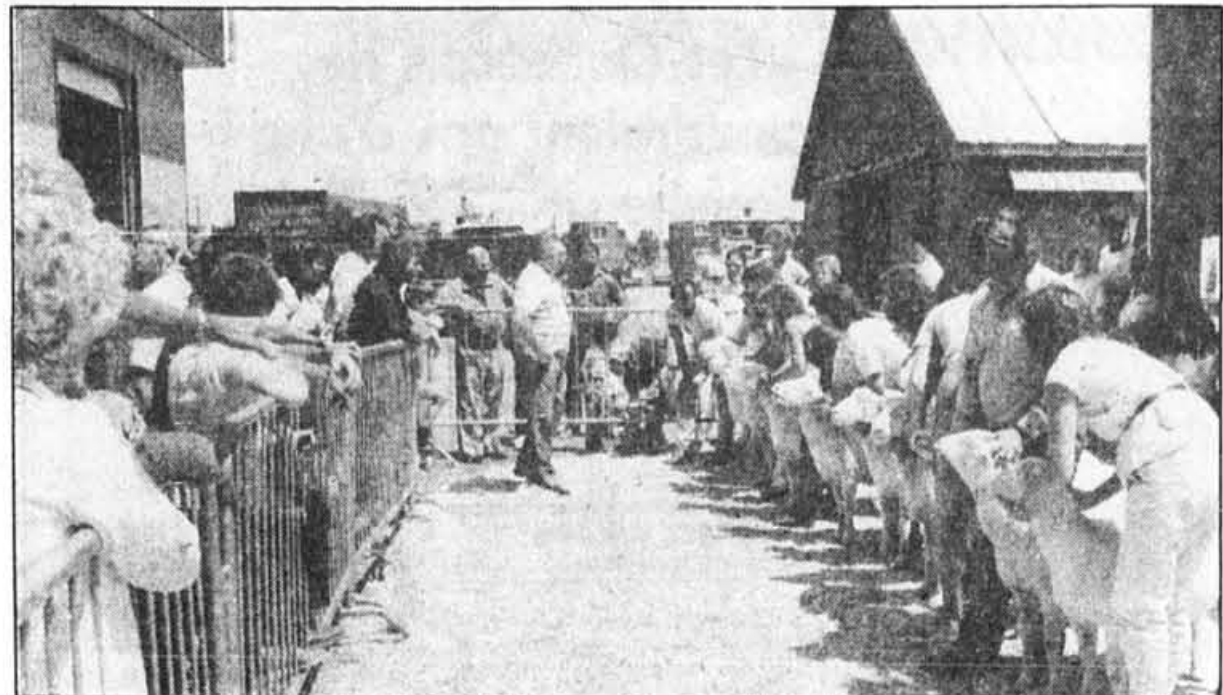
Les contracteurs qui devaient respecter des échéanciers - comme ceux de Corvée-Habitation qui se terminaient le 15 juillet - et qui sont dans l'impossibilité de compléter en temps à cause de cette grève pourront toujours s'adresser au ministère de l'Habitation qui, à moultes reprises, a modifié ses programmes conjoncturels.

Caladonia assurait presque le tiers (\$15 millions) du marché de gypse au Québec. Les récentes

mises en chantier au Québec de maisons unifamiliales et la réfection de vieux logements subventionnés sont donc particulièrement touchés par le conflit.

Domtar opère à Saint-Jérôme une petite usine dont la vocation (exportation vers les E.-U.) a été modifiée au cours des dernières semaines pour tenter de satisfaire la demande québécoise. Mais avec ses deux concurrents CGC et Westroc, Domtar est incapable de satisfaire à la demande de 60 millions de pieds carrés par mois que les contracteurs et rénovateurs du Québec exigent.

Notons que la construction d'une maison unifamiliale nécessite entre 4000 et 5000 pieds carrés de gypse, ce minéral résistant au feu qui n'est essentiellement qu'une roche sédimentaire de calcium idraté.



Le concours des meilleurs spécimens de moutons se déroule devant un public mêlé de connaisseurs et de profanes qui n'ont jamais mis les pieds dans une bergerie.



La grange des petits animaux, où les enfants assistent ébahis à l'éclosion des oeufs en incubateur, vole la vedette.

Saint-Hyacinthe: la capitale de l'agro-alimentaire au Québec

L'exposition agricole annuelle de Saint-Hyacinthe, à sa 148^e édition, bat son plein. Avec son petit air de fête foraine et ses allures de foire commerciale, La Mecque des producteurs agro-alimentaires du Québec est aussi un pactole en son genre. Il s'y brasse des millions.

NICOLE BEAUCHAMP

« Il se fait beaucoup de transactions sur place. Sûrement pour des millions quand on pense qu'un tracteur de taille respectable coûte environ \$90 000 », affirme M. Richard Robert, secrétaire général de la Société d'agriculture du district de Saint-Hyacinthe qui organise l'événement annuel.

Faciles à repérer, les producteurs en veine de renouveler leurs instruments de travail ou de zeyer les modèles dernier cri. Réjean Laliberté, propriétaire d'une ferme laitière à Saint-Théodore, s'attardait ainsi devant une presseuse formant des ballots de foin ronds. « Je viens ici depuis 10 ans, dit-il. Au lieu de courir les salles de montre, je trouve toutes les nouveautés réunies au même endroit. L'année dernière, j'ai acheté un nettoyeur à étable valant \$8 000 ».

Mais les organisateurs de l'exposition visent d'abord à « faire la promotion de l'agriculture régionale sous toutes ses formes ». Le district de Saint-Hyacinthe — qui englobe six comtés pour ne pas dire qu'il s'étend sur toute la région sud de Montréal — détient le titre de capitale agro-alimentaire du Québec en raison de ses types diversifiés de culture et d'élevage.

Les Maskoutains s'enorgueillissent de leurs animaux reproducteurs de lignée pur-sang qu'ils viennent soumettre à l'oeil scrutateur et aux mains expertes des jurés. Les concours de meilleurs spécimens de moutons, porcs, chevaux, bovins laitiers et de boucherie etc. se succèdent. Au total, \$200 000 à distribuer non seulement aux plus belles bêtes mais aussi aux plus beaux produits maraichers, d'horticulture, d'apiculture etc.

Vitrine des éleveurs

« L'exposition, c'est la vitrine de l'éleveur ou du cultivateur pour faire mousser son entreprise. Comme il n'y a pas de ventes d'animaux à l'encan durant l'expo, l'impact économique se fait sentir au cours des mois subséquents. Il est certain que la progéniture d'un porc premier

prix attirera davantage d'acheteurs sur le marché », note M. Robert.

Hier, c'était tout un spectacle de regarder les éleveurs de bovins toiletter leurs bêtes de race en prévision du concours. Ils leur tondaient la crête poilue du dos, les lavaient à grande eau et les brossaient. Songez donc un peu ! Une délégation officielle de 22 Suédois, comportant des représentants de coopératives intéressées à élargir leurs cheptels avec des vaches laitières de race Ayrshire, s'annonce aujourd'hui. La belle affaire éventuelle si l'on calcule qu'une très bonne reproductrice de cette espèce peut coûter \$10 000.

« C'est incroyable tout ce qui se vend depuis la petite bédelle jusqu'à la roulotte », s'exclame Simon Savard qui ratisse d'année en année le site de l'exposition à titre de responsable des locations de terrain aux exposants. Les commerçants en tous genres — un fabricant de pierres tombales exhibe même ses modèles... — occupent à peu près 40 p. cent de la place. Et les consommateurs ne manquent pas parmi les 200 000 visiteurs qui auront afflué d'ici à la fermeture, dimanche soir.

D'après M. Robert, ils provien-

ent en grande majorité de l'extérieur de la région et des centaines de groupes partent de Mont-Laurier, Laval, Montréal, Longueuil, Valleyfield, Sherbrooke et de la Beauce.

« La moitié des visiteurs n'ont rien à voir avec la production agricole. Beaucoup sont des citadins qui amènent leur famille à la ferme comme s'ils allaient à un zoo. De fait, la grange des petits animaux (lapins, oies, canards, pigeons, poules, coqs, faisans etc. de différentes espèces) vole la vedette avec son incubateur où les poussins sortent de leur coquille sous les yeux ébahis des enfants. Les manèges et spectacles, surtout les compétitions très particulières de tirs de tracteurs et d'attelages de chevaux acheminent de divertir grands et petits.

Le rendez-vous des gens de la ville et de la campagne jouit d'une popularité telle que les hommes politiques ne peuvent passer à côté. Vendredi, le ministre Pierre Marc Johnson s'y rendra donc, comme en pays de connaissance, dans ce qui fut le fief de son défunt père. Le lendemain, le ministre de l'Agriculture, Jean Garon — il aura peut-être chaussé les souliers de candidat à la présidence du PQ — s'y promènera à son tour...



Réjean Laliberté, propriétaire d'une ferme laitière, vient depuis 10 ans zeyer les nouveautés dans l'équipement agricole. photos Robert Nadon, LA PRESSE

En cas de grève illimitée, les cadres ne pourraient garder La Ronde ouverte

Dans le cas d'une grève indéfinie que décrèteraient les 370 syndiqués de La Ronde, aujourd'hui en assemblée générale, la direction de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) ne pourra continuer à exploiter La Ronde, même avec ses cadres.

GEORGES LAMON

« Nous ne pouvons pas céder au chantage de grève plus de deux jours consécutifs sans mettre la sécurité des visiteurs en danger et sans priver aussi les visiteurs d'un service approprié auquel ils s'attendent », a soutenu hier au cours d'une rencontre avec les représentants des médias, le directeur général de l'AMARC, Alain Cousineau.

Toutefois, dans le cas où le débrayage se limiterait à une journée ou deux tout au plus, la Ronde pourra et continuera à tourner grâce à sa centaine de cadres.

Ces derniers étant en bonne partie d'anciens préposés aux manèges, aux ballades et aux autres services.

Pertes de nombreux emplois

D'ailleurs, une grève indéfinie à La Ronde signifierait, selon M. Alain Cousineau, la perte d'emploi pour les 370 syndiqués, mais également pour les quelque 1 400 non-syndiqués qui y oeuvrent (principalement dans les concessions).

En outre, la direction de l'AMARC s'est inscrite en faux contre la prétention syndicale voulant qu'il n'existerait qu'un écart de \$76 000 pour en arriver à un règlement.

M. Cousineau a d'ailleurs soutenu que les salaires actuels payés par l'AMARC à ses 370 employés saisonniers sont en moyenne de \$2 plus élevés que ceux payés dans bien des parcs d'amusement en Amérique du Nord.

Ainsi au Six Flags (Texas) et au Great America (Californie), le salaire est de \$3,50 US, tandis qu'au Riverside Park (Massachusetts), il est de \$3,35 et \$3,65 au Board Walk (Californie). A Canada's Wonderland (Toronto), au Village d'antan (Drummondville), au Club Les Expos, au Zoo de Granby et à l'Aquaparc de La Ronde (concessionnaire), c'est le salaire minimum de \$4 qui prévaut. Seul le Zoo de Félix (Lac Saint-Jean) rémunère ses employés \$4,20 l'heure.

Rappelons que l'AMARC a soumis lundi à ses employés syndiqués des offres salariales finales, lesquelles, si elles sont acceptées ce matin, accorderaient des hausses salariales globales de 13 p. cent, échelonnées sur trois ans.

M. Alain Cousineau a encore précisé que les offres salariales fondées sur 250 000 heures : \$6,31 (85), \$6,56 (86) et \$6,82 (87) représentaient une masse

salariale globale de \$4 507 500 sur trois ans. Ce qui, à son avis, situait l'augmentation salariale patronale consentie à \$414 500, soit 9,19 p. cent. Contre une augmentation syndicale de la masse de \$491 450, soit 10,9 p. cent.

Du reste, pour l'AMARC, la comparaison avec les autres employés de la Ville de Montréal ne peut se faire puisqu'il s'agit d'entreprises totalement différentes.

Non seulement l'AMARC ne compte-t-elle aucun employé de restaurant (rémunéré par la Ville \$9,47 l'heure), mais en plus, ces employés de l'AMARC — qui ne peuvent aspirer à la permanence — sont assurés d'au moins 80 heures de travail garanties par deux semaines. Ce dont ne peuvent bénéficier les employés saisonniers de la Ville.

La grève: une possibilité

Quant à elle, la vice-présidente

du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Terre des Hommes (CSN), tout en se disant déçue des offres patronales, a précisé que le bureau du syndicat ne formulerait aucune recommandation à l'assemblée générale, ce matin, quant à une attitude à prendre.

« La grève générale, c'est une possibilité puisque la situation a changé, a noté Anne-Michèle Bourgeault, qui compte trois ans de service à La Ronde, mais ce sera à l'assemblée de décider. Nous allons expliquer, même si ce refus patronal est difficile à prendre, toutes les possibilités aux syndiqués face à la situation. »

Rappelons, par ailleurs, qu'une éventuelle grève indéfinie n'affecterait aucunement les activités de l'exposition Ramsès II et son temps ni celles de l'Aquaparc et du Club nautique et de plein air de Montréal.

3 sortes de Coke au Canada

TORONTO (PC) — Dans moins d'un mois, a promis hier le président de la compagnie, l'ancien Coke voisinera avec le nouveau sur les tablettes des marchands canadiens.

L'opinion des consommateurs a été donnée dans un sondage qui a attiré 500 000 réponses (téléphoniques et écrites) en 11 jours.

« Environ 2 p. cent des gens ont indiqué qu'ils veulent également le goût classique du Coke. »

Le goût classique, c'est l'ancien. Coca-Cola fabriqué donc maintenant trois versions du Coke : l'ancienne formule américaine, l'ancienne formule canadienne, qui est plus douce et se rapproche de la nouvelle formule, enfin, la nouvelle formule elle-même. Sans mentionner le Coke diète.



L'avocat Guy Bertrand est entré hier dans la course à la succession de René Lévesque. laserphoto PC

QUATRIÈME CANDIDAT À LA SUCCESSION DE LÉVESQUE Guy Bertrand veut refaire du PQ le véhicule de l'idéal indépendantiste

■ QUEBEC — C'est pour refaire du Parti québécois le principal véhicule de l'idéal indépendantiste que l'avocat Guy Bertrand tentera de succéder à René Lévesque à la présidence de cette formation politique.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

Il a donc profité de l'annonce officielle de sa candidature pour lancer un appel à tous les indépendantistes déçus qui ont quitté le parti au cours des dernières années. Revenez au PQ pour m'élire à sa présidence, leur a-t-il dit en substance, et vous aurez un chef qui parlera d'indépendance et qui la fera.

Mais M. Bertrand a dû reconnaître que ses efforts pour convaincre les derniers partis, ceux qui ont claqué la porte en janvier pour fonder le Rassemblement démocratique pour l'indépendance, avaient été vains.

La présidente du RDI, Mme Denise LeBlanc-Bantey, lui a en

effet confirmé, au cours d'une récente conversation, que l'exécutif du mouvement avait pris la décision de ne pas s'impliquer dans la course au leadership.

M. Bertrand a toutefois déclaré que plusieurs membres du RDI joindraient son camp et il a laissé entendre qu'au moins un des ministres démissionnaires ferait une déclaration publique en sa faveur.

Le candidat a aussi publié la liste d'une vingtaine d'anciens présidents d'associations de circonscriptions du PQ qui lui ont promis leur appui.

Hier, il était entouré d'une quinzaine de vieux militants indépendantistes qui ont pour la plupart quitté le parti depuis longtemps. Ils y reviennent, sans faire d'illusions, le temps de voter pour un candidat qui veut refaire le PQ de leurs rêves.

M. Bertrand, qui est lui-même en froid avec son parti depuis plusieurs années, n'a pas été tendre envers les dirigeants actuels, les accusant d'avoir « sacrifié le

noble et légitime idéal de l'indépendance au profit de l'exercice du pouvoir ».

S'il est élu, il promet de corriger « le malheureux dérapage qui s'est cristallisé au cours du mois de janvier dernier ». Il s'engage également, parce qu'il n'a jamais cru au « beau risque », à retirer les propositions constitutionnelles du gouvernement.

Aller « en appel »

Pendant sa campagne, il accorde la priorité à l'économie. Cela ne l'empêchera pas de parler de l'indépendance, puisqu'elle est à son avis synonyme de prospérité. « L'indépendance, dit-il, c'est dix, vingt Baie James permanentes.

Il refuse de croire que les québécois ne veulent plus entendre parler d'indépendance. Il compare l'échec référendaire à la perte d'une cause en première instance. Il ne faut pas l'abandonner, dit-il, mais aller en appel en modifiant au besoin le plaidoyer.

M. Bertrand pense qu'il a des chances de gagner pour peu que

les indépendantistes qui ont quitté le parti y reviennent en force. Il a peu d'argent — il dépensera \$50 000 tout au plus — mais il rappelle que le PQ des belles années a fait beaucoup avec peu. Et il a bien hâte de demander des comptes à ses adversaires lors des assemblées régionales organisées par le parti.

Qu'on le compare à Don Quichotte ou qu'on dise qu'il se met au service d'une cause désespérée ne le choque pas. Je suis un Don Quichotte qui gagne, répond-il, rappelant qu'il est sorti vainqueur de bien des causes désespérées.

Agé de 47 ans, M. Bertrand est un avocat bien connu dans la région de Québec. Il a été un des défenseurs des Gens de l'air et des expropriés de Mirabel et c'est lui qui a forcé la Ligue nationale de hockey à offrir des contrats en français aux joueurs qui le désiraient.

Membre fondateur du PQ, il a été candidat dans Bellechasse en 1970.

Marois ne croit pas à un clivage étanche au sein du PQ

■ QUEBEC (PC) — Il n'y a pas de clivage étanche au sein du Parti québécois entre d'une part des « révisionnistes » et d'autre part des « orthodoxes » inconditionnels.

C'est ce qu'a soutenu hier devant la Presse Canadienne la candidate à la présidence du PQ, Mme Pauline Marois, qui procédait à l'inauguration de son bureau de Québec, à quelques pas de la colline parlementaire.

La ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu affirme que les propositions de la lettre des douze, intitulée « La nécessaire souveraineté », qu'elle a elle-même signée, respectaient à la fois les résultats du référendum de mai 1980 et les orientations qui se dégagent de tout sondage sur les « portions » de souveraineté que souhaite la population.

« Que ce soient sur les prérogatives relatives à la formation de la main-d'œuvre ou sur divers autres secteurs qui vont même pour certains jusqu'au contrôle des ports nationaux du Canada, les Québécois optent toujours pour un accroissement des juridictions du Québec », a-t-elle souligné.

A ce chapitre, Mme Marois a confirmé que si elle devait remporter la course au leadership du parti, elle continuerait à négocier les avantages que peut procurer « le risque ». La candidate se refuse à parler de « beau risque » et elle a tenu à rappeler que l'élimination du qualificatif revêt pour elle une importance significative.

Mme Marois croit par ailleurs qu'il est encore beaucoup trop tôt pour juger de la pertinence d'inscrire le thème de la souveraineté dans le cadre d'une campagne électorale. Elle écarte du moins cette hypothèse pour le prochain scrutin général qui, devant l'état précaire actuel du parti, devrait selon elle avoir lieu dès l'automne.

Toutefois, a-t-elle poursuivi, rien n'interdit de réfléchir à cette solution si au printemps 1986 l'expérience du « risque » se traduisait en cul-de-sac.

Johnson voit son parti comme une « immense bouilloire d'où surgiront les idées »

■ Le Parti québécois doit en quelque sorte être la pépinière des idées qui détermineront notre avenir, l'immense bouilloire où mûriront et d'où surgiront les idées... »

LILIANNE LACROIX

Fort de nombreux appuis des hautes instances des comités de l'île de Montréal et avoisinants, le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales, Pierre Marc Johnson a repris hier à Montréal sa campagne à la présidence du PQ.

M. Johnson était là pour livrer un message bien précis qui doit servir de toile de fonds à sa campagne : « Pour continuer à être au service des Québécoises et des Québécois, le parti doit redevenir plus que jamais le parti du rassemblement des personnes de tous les milieux et de toutes les origines. »

S'il était là pour rappeler, appuis officiels en mains, qu'il demeure le principal candidat au leadership, Johnson n'allait pas se laisser égarer de son discours somme toute prévisible.

Pas question donc pour lui de commenter l'arrivée dans la course de Mme Pauline Marois, pas plus que le sondage qui la révèle comme sa principale adversaire : « En 14 ans de politique active, je n'ai jamais commenté un sondage et ça n'est pas aujourd'hui que je vais commencer. Les analyses, c'est un job de journaliste. Ceci dit, je suis tout de même heureux de l'arrivée de Mme Marois dans les rangs. C'est une femme d'expérience, énergique, dont l'apport sera important. Elle apportera beaucoup au débat sur le plan des enjeux sociaux ou de ceux qui touchent à la condition féminine... Je lui ai d'ailleurs parlé hier (lundi matin). Je lui ai souhaité bonne chance en lui précisant que j'avais l'intention de gagner. »

Johnson n'avait pas l'intention non plus de commenter l'arrivée probable de Guy Bertrand dans le portrait : « Je veux d'abord lire son allocution avant de faire un commentaire. Mais chose certaine, je n'ai aucune objection à le voir candidat. Vous en parlez comme « quelqu'un de l'extérieur ». Evidemment, le public est peut-être plus habitué de voir

un ministre poser sa candidature. Mais il n'est pas inconcevable qu'un député ou un militant comme M. Bertrand se présente aussi. Le seul problème, c'est que si l'on se retrouve à huit dans les assemblées régionales, les discours seront plutôt limités. »

Visiblement, Johnson ne tenait nullement à profiter de son statut de vedette de la conférence de presse d'hier pour déroger de son discours et étirer un peu son intervention.

Ses réponses étaient simples, courtes : « La campagne semble bien organisée dans la plupart des comités. Quant au financement, ça progresse, mais il ne sera pas facile d'amasser \$400 000 en plein été. C'est une somme difficile à récolter et si facile à dépenser. Et on veut que ces montants soient diversifiés, qu'ils viennent de partout. Quant au membership, je ne voudrais pas spéculer. J'espère seulement que certains ont pensé de partir pour les plages du Maine avec un carnet d'adhésion... »

Des appuis

De nombreux présidents de comités et hautes instances régionales du PQ ont tenu à manifester leur appui officiel à M. Johnson. Outre la vingtaine de présidents et présidentes de comités de Montréal et des environs, Mme Huguette Lachapelle, députée de Dorion et whip en chef de l'aile parlementaire du PQ, ainsi que André Boulerice et Bernard Barbera, présidents des régions de Montréal-Centre et de Montréal-Ville-Marie, ont fait leur petit éloge de M. Johnson.

Pour M. Boulerice, l'arrivée de M. Johnson à la tête du Parti représenterait « l'avènement de nouvelles relations, d'un véritable partenariat entre le Parti et le gouvernement. Une nouvelle génération, celle de l'après-guerre, prendrait finalement charge de la politique québécoise. »

M. Barbera, lui, tenait à souligner les qualités de rassembleur de Johnson : « Pour nous, vous symbolisez l'espoir. »

Quant à Mme Lachapelle, elle vantait elle aussi les qualités d'homme d'équipe du candidat. Quand un journaliste lui a demandé si son appui à M. Johnson signifiait que le Québec n'était pas prêt à accueillir une femme



Pierre Marc Johnson laserphoto PC

premier ministre, elle répliquait simplement : « Ça n'est pas une question de sexe. De toutes façons, quand j'ai décidé d'appuyer M. Johnson, Mme Marois n'était pas encore sur les rangs. Mon choix aurait-il été différent si elle avait affiché ses couleurs plus tôt?... » Après une légère hésitation, elle a conclu : « Non, je ne crois pas... »

« Les Québécois ne voudraient pas d'une femme comme premier ministre »

— HUGUETTE LACHAPPELLE

■ Les Québécois ne voudraient pas d'une femme comme premier ministre, fut-elle Pauline Marois, soutient une des quatre députées du Parti québécois à l'Assemblée nationale.

MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Huguette Lachapelle, whip en chef de l'aile parlementaire du PQ, est convaincue qu'en dépit de ce qu'indiquent les sondages, l'évolution des mentalités au Québec ne permet pas l'élection d'une femme à la tête du gouvernement et à la direction d'un de ses grands partis politiques.

C'est l'opinion qu'a exprimée franchement la députée de Dorion hier dans une interview à la Presse canadienne, juste après avoir officiellement donné son appui en conférence de presse au candidat Pierre Marc Johnson : « La population n'est peut-être pas prête encore à avoir une femme comme premier ministre. La population commence à peine à nous voir, nous les femmes, comme députées, à savoir qu'on est capable de faire un aussi bon travail que les hommes, même souvent meilleur. »

À partir de ce constat, Mme Lachapelle a échaudé ce raisonnement : puisque le but des élections est de remporter la victoire, les péquistes seraient avisés de miser sur le cheval gagnant dans la course à la di-

rection du parti et d'appuyer « pour cette fois-ci » un homme comme Pierre Marc Johnson de préférence à une femme comme Pauline Marois.

Interrogée sur le sondage IQOP indiquant que Mme Marois ferait presque aussi bonne figure contre le chef libéral Robert Bourassa que M. Johnson, la députée de Dorion n'a pas manifesté d'étonnement. Elle croit même que « la course au leadership du PQ va se faire vraiment entre Mme Marois et M. Johnson », écartant le ministre du Commerce extérieur Bernard Landry et Guy Bertrand, un avocat de Québec.

Par contre, même si elle accorde autant de qualités de leadership à sa collègue ministre qu'aux autres candidats, Mme Lachapelle estime que son élection à la tête du PQ serait « prématurée ». Elle croit cependant « qu'il y aura une journée où il y aura une femme qui sera premier ministre ». La députée de Dorion n'évoque pas de délai et se contente d'affirmer que l'avenir en politique appartient aux femmes.

Mme Lachapelle reconnaît dans sa collègue de La Pétrie des qualités de leadership. « Elle a tout ce qu'il faut, mais je ne pense pas que son heure était venue. » Elle aurait dû attendre au prochain congrès à la direction du PQ d'autant plus, laisse-t-elle entendre, que Mme Marois s'y est pris un peu tard avant d'afficher ses couleurs.

Les lacunes de la surveillance routière n'ont rien de nouveau pour le ministre de la Justice

■ La vraie question, ce sont les sanctions. Voulez-vous aller en cour parce que vous roulez à 86 km/h dans une zone de 80? Voulez-vous qu'on vous force à payer une amende sur-le-champ comme dans certains États américains? »

LILIANNE LACROIX

Pour le ministre Pierre Marc Johnson, les statistiques désolantes publiées samedi dernier par LA PRESSE et mettant en lumière les lacunes québécoises en matière de sécurité routière et particulièrement de surveillance policière, ne constituent rien de nouveau : « Nous avons connaissance de ces problèmes depuis longtemps, déclare M. Johnson, surtout depuis la création du Comité inter-ministériel impliquant, entre autres intervenants, le ministère de la Justice et celui des Transports. Le taux d'accidents graves et de décès à la suite d'accidents de la route est préoccupant bien sûr, mais de fa-

çon générale, le système de surveillance routière instauré par la Sûreté du Québec est tout de même assez efficace. »

Le ministre et candidat au leadership du Parti québécois rappelle que le Québec a déjà fait un choix il y a quelques années : celui de supprimer les effectifs de patrouilleurs routiers pour les intégrer à la Sûreté du Québec, qui doit aussi se préoccuper de prévention criminelle, de protection publique, d'enquêtes, etc...

Pour expliquer la hausse impressionnante des accidents mortels et la baisse presque parallèle dans le nombre de contraventions émises depuis quelques années, le ministre Johnson n'hésite pas non plus à souligner que l'année 1984 fut exceptionnelle : « On connaît tous les moyens de pression utilisés alors par les policiers de la SQ, dit-il. À l'époque du dégel, nous avons d'ailleurs éprouvé de sérieuses craintes pour la sécurité publique. Ce fut une année un peu spéciale. »

Quand on reproche aux patrouilles routières un manque de visibilité sur les routes principales, M. Johnson hoche la tête : « Nous en sommes conscients et c'est pourquoi dans certaines régions, les autorités ont institué des routes de patrouille bien précises connues seulement de la police. Mais à l'État-major, on demeure persuadé que plutôt que les autoroutes, c'est sur les routes secondaires qu'il faut concentrer les efforts parce que c'est généralement là que les accidents sont les plus graves et les plus nombreux. »

Déjà, le ministre considère qu'on devra intensifier le recrutement de nouveaux effectifs : « Dans quatre ans, près de 240-270 policiers prendront leur retraite annuellement. Nous devons considérer ce départ de contingents importants très sérieusement. Et il est certain que nous en tiendrons compte lors de l'embauche de nouveaux policiers. »

GAZONUS TOULÉSAMDICOUPIUS

le sanctuaire du mont-royal

Accédez à un nouveau mode de vie.

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT. 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-8000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.

1 ch. à coucher: 1038 pi car. +, \$109,500 + / 2 ch. à coucher: 1274 pi car. +, \$135,500 + / 3 ch. à coucher: 1711 pi car. +, \$182,000 + / Penthouses: 2328 pi car. +, \$366,000 +

Depuis l'avènement du Sanctuaire du Mont-Royal, le travail sur le terrain est révolu. Fini. Dépassé. Les gens bien et perspicaces l'ont compris. Ce qui explique le succès que nous connaissons.

Vivre mieux est l'unique façon de se distinguer. C'est pourquoi nous insistons sur une architecture noble (d'ailleurs lauréate de grands

prix). Sur un emplacement qu'on nous envie: un boisé paisible près de tout, mais niché sur la montagne. Sur des pièces vastes, aérées. Sur un ensoleillement total et des baies vitrées qui vous permettent une vue superbe sur le reste du monde. Sur des ascenseurs semi-privés: intimité oblige.

Garon réclame une étude fédérale sur les coûts de production des céréales

■ QUEBEC (PC) — Ce n'est pas parce que les agriculteurs de l'Ouest sont déjà subventionnés à coups de milliards de dollars que l'avenir de l'agriculture canadienne doit leur être confié au détriment des autres provinces.

C'est ce qu'a soutenu hier à Saint-Jean de Terre-Neuve le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Jean Garon à la réunion des ministres canadiens de l'Agriculture.

M. Garon a même réclamé à son vis-à-vis fédéral John Wise la tenue d'une étude sur les coûts de production compara-

tifs des céréales dans l'Est et dans l'Ouest, incluant le coût de transport pour les acheminer vers leurs utilisateurs.

Une telle étude détruirait à tout jamais le mythe des avantages naturels de l'Ouest sur lequel s'appuie l'ensemble de la politique canadienne, soutient le ministre. « Il est temps que la politique agricole canadienne tienne compte non plus des mythes mais des réalités. »

M. Garon a rappelé que les céréaliculteurs de l'Ouest jouissent exclusivement de plusieurs programmes fédéraux et que c'est là uniquement que résident leurs avantages.

SELON L'ÉCONOMISTE EN CHEF DU CONFERENCE BOARD

Le budget Wilson coûtera 44 000 emplois aux Canadiens

■ OTTAWA (PC) — Quelques 44,000 emplois disparaîtront et le taux de chômage sera de 1,5 p. cent plus élevé l'an prochain à cause des hausses de taxes contenues dans le dernier budget fédéral.

DENIS LESSARD

Quant aux contribuables qui trouvent douloureuses les augmentations d'impôts du gouvernement conservateur, il devront s'y habituer, car d'autres surviendront dans l'avenir.

C'est ce qu'a indiqué hier, en conférence de presse, l'économiste en chef du Conference Board, M. Jim Frank, selon qui le gouvernement a clairement opté pour une réduction du déficit aux dépens du chômage dans son budget du 23 mai dernier.

Dans l'ensemble, l'organisme indépendant de prévisions économiques prévoit que la croissance se poursuivra l'an prochain, mais à un rythme moins rapide.

En revanche, le prochain déficit sera de \$1,7 milliards de moins, estime M. Frank. La dette

fédérale sera réduite de \$700 millions dès cette année, mais une remontée du déficit est à prévoir vers la fin de la décennie si de nouvelles coupures de dépenses et d'autres augmentations d'impôts ne sont pas appliquées.

D'autres taxes

« Nous avons déjà vu des coupures de dépenses et des hausses de taxes et nous en verrons d'autres j'en suis certain », a soutenu M. Frank.

Selon les prévisions du Board, quelque 2,200 emplois seront créés cette année dans la foulée de l'exemption de gain sur capital accordée par le récent budget.

Toutefois en 1985, quelques 44,000 emplois, prévisibles d'après l'état actuel de l'économie, ne seront pas créés, résultant directe des hausses de taxes qui frapperont tout le monde à compter du premier janvier prochain.

« C'est une sorte de cercle vicieux, plus vous taxez plus cela touche la consommation, ce qui donne moins d'argent pour l'investissement », d'expliquer l'économiste.

Dans son communiqué, le Board signale que « l'expansion des investissements ne sera pas suffisante pour maintenir le rythme (de croissance) atteint l'an passé ». Après une croissan-

ce de cinq p. cent l'an passé, le produit national brut montera de 3,9 cette année et de 2,5 l'an prochain.

Le ministre des Finances Michael Wilson a déjà affirmé que son budget atteindrait ses objectifs si on assistait à une réduction d'un point par année du taux de chômage. Or, les prévisions du Board sont moins optimistes. On prévoit ainsi un taux de 10 p. cent l'an prochain (par rapport à 10,6 cette année), de 9,5 en 1987, de 9,1 en 1988 et de 8,9 en 1989.

Selon le Board, l'inflation remontera légèrement l'an prochain, passant de 3,9 à 4,1 p. cent en 1986. Les profits avant impôts des compagnies, après des croissances de 21 p. cent l'an dernier et de 13 p. cent cette année, diminueront de 1,6 p. cent en 1985.

Effet direct du budget, les revenus disponibles des particuliers, pierre d'assise de la consommation, verront leur croissance passer de 4,2 p. cent cette année à 0,9 p. cent l'an prochain, coupant de moitié la contribution de la consommation à la reprise économique.

En revanche, le Board estime que les provisions du budget contribueront à inciter les entreprises à l'investissement déjà stimulé par l'accord énergétique de l'Ouest.

GUERRE DES ÉTOILES Marconi favorise une participation du Canada aux travaux de recherche

■ Le Canada devrait contribuer aux premiers travaux de recherche sur la réalisation de l'Initiative de défense stratégique (IDS) des États-Unis, et décider plus tard s'il doit ou non participer à sa mise en oeuvre.

Le vice-président exécutif de Canadian Marconi Co., M. John Simons, s'adressait mardi au comité itinérant du Sénat et des Communes sur les relations internationales du Canada.

Pour M. Simons, le système de défense anti-missile américain, communément appelé la Guerre des étoiles, auquel les États-Unis vont consacrer \$35 milliards, deviendra au cours des dix prochaines années l'élément-moteur des progrès technologiques, et le Canada ne peut pas se permettre de rater cette occasion.

L'IDS aura des répercussions dans divers domaines comme les instruments de communication, les robots industriels, les coupeaux au laser, les ateliers spatiaux et les ordinateurs effectuant leurs propres réparations, a affirmé M. Simons.

S'il ne peut prendre connaissance de ces progrès, le Canada sera incapable de maintenir sa position sur le plan international.

Par contre, le Canada ferait bien d'attendre la conclusion des travaux de recherche, à la fin des années 1990, avant de décider s'il contribuera ou non à la construction de ce système.

Entre-temps, on devrait insister sur les segments de ce programme qui répugnent moins à l'opinion publique. De toute manière, le Canada ne possède pas les connaissances requises pour mettre au point des rayons laser pouvant détruire des missiles et les lois américaines existantes interdisent toute participation canadienne poussée dans le secteur nucléaire des recherches reliées au bouclier spatial, a souligné M. Simons.

En meilleur ami

Il a par ailleurs rejeté la suggestion de l'ancien ministre libéral des Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, qui est opposé à une participation canadienne à la Guerre des étoiles et favorise la mise en place d'un système d'avertissement anti-missile canadien.

Un expert en sciences stratégiques de l'Université de Montréal, M. Michel Fortmann, s'est pour sa part dit d'accord pour une participation canadienne au programme aussi longtemps qu'il n'est pas question d'armement. Ensuite, le Canada devra indiquer aux Américains qu'il n'acceptera pas d'armes actives sur son territoire.

Le Conseil québécois pour la paix, qui rassemble 48 associations, s'est opposé à toute participation canadienne au programme de la Guerre des étoiles.

Brian Mulroney à l'ONU en octobre

■ OTTAWA (AFP) — Le premier ministre, M. Brian Mulroney, se rendra au siège des Nations-Unies à New-York les 23 et 24 octobre afin de participer aux célébrations du 40ème anniversaire de la charte de l'ONU, a-t-on officiellement annoncé hier à Ottawa.

Un porte-parole du cabinet du chef du gouvernement a par ailleurs déclaré qu'il était probable que M. Mulroney profite de l'occasion pour s'adresser à l'Assemblée générale.

Clark veut consolider les liens avec l'Asie du Sud-Est

■ SINGAPOUR (PC) — Avant de s'envoler pour Londres, en route pour une conférence des droits de la personne à Helsinki, le ministre des Affaires extérieures Joe Clark a promis, hier, de consolider les liens du Canada avec les pays de l'Asie du Sud-Est.

Terminant une visite de 14 jours en Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Singapour, M. Clark a précisé que le personnel des ambassades et hauts commissariats canadiens dans cette région va être augmenté, particulièrement en ce qui concerne le commerce

et les investissements. Le ministre a annoncé que des parlementaires canadiens vont visiter la région à l'automne et il a proposé un programme d'échanges bien établi à l'avenir.

De plus, M. Clark s'est engagé à encourager les hommes d'affaires et les journalistes canadiens à visiter régulièrement la région du Pacifique.

« Vous devez visiter une région pour vous tenir au courant des développements qui s'y produisent. Et ici, il y a beaucoup de changements. »

25% de RABAIS

...sur tout accessoire-photo
Image à l'achat
d'un appareil 35mm!



Canon T-70
Appareil 35mm entièrement automatique avec système d'exposition multi-programmée. Chargement, avance et rebobinage du film automatiques, débrayage manuel et moteur d'entraînement incorporé. Avec objectif 50mm F1.8.

299⁷⁷ Canon



IMAGE
Les accessoires-photo les plus vendus au Canada!
• Objectifs zoom et grand-angle automatiques
• Sacs à accessoires de luxe
• Filtrés, étuis et autres!

Rabais \$20



Minolta X-370
Appareil 35mm réflex à exposition automatique contrôlée au Quartz et lecture en mode manuel possible. Objectif 50mm F2.

199⁷⁷

Rabais \$10



Minolta Freedom II
Appareil 35mm à foyer automatique avec exposition programmée, flash à déclenchement automatique, chargement, avance et rebobinage du film automatiques.

149⁷⁷

Rabais \$10



Nikon L 35 AF
Appareil autofocus 35mm de qualité avec avance & rebobinage du film motorisés et flash automatique.

189⁷⁷

Rabais \$30

Ensemble zoom et grand-angle Image
Objectif zoom Image MFZ 80-200 macro, traité multi-couches. Super pour la photo d'action, les portraits et les gros-plans!
Objectif grand-angle Image 28mm F2.8 pour photos de groupes et paysages panoramiques!

Les deux objectifs pour seulement:

169⁷⁷

Rabais \$10



Minolta Freedom I
Appareil 35mm compact avec mise au point pré-réglée, exposition programmée, flash automatique, chargement, avance et rebobinage du film automatiques.

99⁷⁷

Rabais jusqu'à 39% sur les agrandissements couleur!

36 photos pour le prix de 24!

Film couleur Astral avec développement complet pour 36 photos!

9⁹⁹ 135-36 poses

6X10 Ord. 6.49 **3⁹⁷**
11X14 Ord. 12.00 **7⁹⁹**
20X24 Ord. 22.00 **14⁹⁹**

À partir d'un négatif couleur seulement.

AUDIOCENTRE ASTRAL

Les jours Sanyo chez Astral...
Nous avons les modèles Sanyo les plus récents à des prix alléchants! certains prix sont si bas qu'on n'ose même pas les publier! Pour les chasseurs d'aubaines, nous avons réduit encore plus les prix des modèles démonstrateurs et discontinués!

3 Cassettes gratuites!
à l'achat d'un produit Sanyo! Détails au magasin.

Avec égalisateur!

Sanyo M9825
Radio-cassette AM/FM stéréo avec égalisateur sur 4 fréquences, système de 4 haut-parleurs à 2 voies, contrôle des basses, avance & recul rapide.

Rabais \$20

129⁷⁷

Sanyo C-35
Système de mini-composantes avec double cassette, copie à haute vitesse, égalisateur sur 5 fréquences et système de 4 haut-parleurs à 2 voies.

Deux fois la vitesse du son!


249⁷⁷

astral

Plus de **70 magasins** dans les plus grands centres d'achats au Canada!

Tout Pour La Photo

Plaza Alexis-Nihou (Dév. sur place)..... 933-7209	Mail Champlain..... 671-5935	Les Promenades St-Bruno..... 653-8826
Place Verte..... 336-8272	Place Bonaventure..... 878-4378	2020, University (Métro, Promenade)..... 849-7341
Centre commercial Fairview (Dév. sur place)	1481, Ste-Catherine Ouest..... 935-1154	Galerias d'Anjou..... 354-2001
Pointe-Clair..... 695-6563	7036, Saint-Hubert..... 271-1435	Centre d'achats Boulevard (Dév. sur place)..... 721-3939
Carrefour Laval..... 687-7988	Centre commercial Rockland..... 733-2669	Complexe Desjardins (Métro)..... 843-8219
Place Ville-Marie (Dév. sur place)..... 878-9821		



Pierre Foglia

■ Demain, vendredi, samedi et dimanche Foglia racontera son voyage à bicyclette en compagnie de quatre jeunes. Un voyage qui a mal tourné.

N'allez pas arrêter La Ronde de Montréal

Au coeur de l'été, c'est par dizaines de milliers que les Montréalais vont tous les jours s'amuser et se détendre à La Ronde et à Terre des Hommes. Qui donc voudrait fermer en plein juillet la cour de récréation des citadins?

Personne, naturellement. Ni ceux qui se divertissent dans l'île durant leurs vacances, ni les autres qui y travaillent et gagnent ainsi leur vie: les 378 membres du Syndicat des travailleurs de Terre des Hommes (à 80 p. cent étudiants) et les 1 400 non-syndiqués qui assurent divers services dans les concessions.

Pourtant, il y a menace de grève, aujourd'hui même. Et si cette grève devait se prolonger au-delà de 48 heures, l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) qui exploite le parc serait contrainte de le fermer, les 100 cadres ne pouvant le faire fonctionner longtemps sans le concours du personnel syndiqué.

En toute justice pour les cotisants du syndicat, il faut donc se demander si les intérêts bien compris de leur groupe, désormais affilié à la CSN, justifieraient un arrêt de travail qui enlèverait aux Montréalais un lieu de loisirs facile d'accès, propice à la détente estivale et relativement peu coûteux.

Précisons qu'un arrêt de travail serait, en l'occurrence, conforme à la loi. Tous les délais légaux ont été respectés. Les négociations se sont déroulées normalement. La Ronde offre un service public qui, malgré son attrait, n'a aucun caractère essentiel. La loi autorise donc un syndicat à le paralyser pour appuyer ses revendications.

Ajoutons que les représentants de l'AMARC et ceux du syndicat (massivement composé d'étudiants, rappelons-le) ont réussi à s'entendre sur toutes les questions normatives. C'est déjà beaucoup et il faut en remercier, semble-t-il, M. Gérard Larose, président général de la CSN, dont l'intervention personnelle, lors du week-end dernier, aurait contribué à assouplir les positions du Syndicat et à faciliter un règlement sur les dispositions non salariales.

M. Larose, par cette démarche, s'est rangé du côté des Montréalais. Il a vite compris que les intérêts de la majorité devaient prévaloir sur ceux d'un petit groupe. D'autant plus que ces 378 employés syndiqués de La Ronde ne sont pas des ouvriers brutalement exploités par un patron dominateur.

Mais il reste à régler le contentieux des salaires. L'AMARC a fait une proposition qui porterait le revenu horaire de \$6.01 à \$6.31 en 1985, à \$6.56 en 1986 et à \$6.82 en 1987, soit des hausses de 5 p. cent, 4 p. cent et 4 p. cent. C'est un salaire qui se compare avantageusement à ceux que versent des établissements de même nature au Québec, au Canada et aux États-Unis.

Le Syndicat, conscient qu'il n'est pas dans son intérêt de faire une grève qui serait perçue comme une gifle aux Montréalais, s'est montré raisonnable ces jours derniers. Il a révisé à la baisse ses demandes initiales qui étaient excessives. Mais il demande encore ce matin un peu plus que l'AMARC n'est disposée à lui donner.

On ne fait pas grève pour quelques cents de plus, surtout si l'on est étudiant ayant la chance de travailler au milieu d'une ville qui chôme à 12 p. cent et parmi une population étudiante qui n'a pas trouvé beaucoup d'emplois cet été.

On ne fait pas grève pour quelques miettes. Toutefois il n'est pas interdit d'aller négocier encore quelques heures, proposer à MM. Luc Beauregard et Alain Cousineau d'arrondir les angles, suggérer un ultime effort.

Mais il ne faut surtout pas arrêter La Ronde des Montréalais. Ceux-ci ne le pardonneraient pas au Syndicat de Terre des Hommes et à la CSN. Le président Larose lui-même a compris cela.

Michel ROY

La farce de Port-au-Prince

Comme il fallait s'y attendre, le référendum haïtien s'est soldé par une victoire «massive» du gouvernement. Le ministre d'État de l'Intérieur et de la Défense nationale, M. Roger Lafontant, a déclaré que le référendum constitue «une leçon à tous ceux qui n'ont pas compris que Haïti est à Duvalier et Duvalier est à Haïti». Le président à vie Jean-Claude Duvalier l'aura sans doute dit plus succinctement: «J'y suis, j'y reste.»

Comme beaucoup de plébiscites, ce «référendum» n'était qu'une farce. Sous les apparences d'introduire une note de légitimité et de démocratie, le gouvernement voulait faire consacrer par le peuple la pérennité du président Duvalier et de sa clique. Comme l'écrivait mon collègue Charles David dans cette page samedi dernier, le gouvernement abuse du droit du peuple de décider de son sort pour lui faire dire qu'il en est incompetent et indigne.

Avant le scrutin, le gouvernement avait assoupli le contrôle de la vie politique et la censure de la presse. L'opposition n'a toutefois pas pu rejeter la consécration du pouvoir personnel du président à vie de peur de s'afficher comme une opposition à la libéralisation très relative du régime dictatorial. Elle a donc recommandé l'abstention. La surveillance des bureaux de vote par des soldats et des fonctionnaires a fait le reste: la cause était désespérée et, au pays des tontons macoutes, les électeurs avaient tout avantage à mettre leur bulletin rouge dans l'urne des «oui». Pour parer à une participation trop faible au scrutin, des cars auraient été mis à la disposition des électeurs qui voulaient voter plusieurs fois pour le gouvernement.

Il n'y a rien de très nouveau dans ce genre de plébiscite qui donne sur un plateau d'argent ce que le gouvernement réclame, sauf que des pays démocratiques auraient appuyé l'organisation de cette supercherie. Les États-Unis, la France, le Canada et d'autres pays cherchent à aider Haïti à se développer et à sortir son peuple de la misère. L'aide officielle, les investissements privés et les crédits bancaires sont devenus un appoint de taille pour l'économie haïtienne. Ces contributions financières ont été souvent critiquées à cause du caractère dictatorial du régime de M. Duvalier. Bien que cet apport financier aide l'économie du pays, c'est la clique au pouvoir qui en reçoit la part du lion.

L'aide à Haïti serait plus difficile à critiquer si le pays s'orientait vers un système politique plus démocratique, un système social plus équitable et une économie plus ouverte. En apparence, la vie n'est plus aussi sombre à Haïti qu'elle ne l'était il y a cinq ou dix ans car la répression se raffine et ne frappe plus avec le même manque de discernement. En réalité, il n'y a pas de véritable libéralisation. Le plébiscite fait partie de cette évolution: en apparence, le gouvernement sera plus démocratique, mais le pouvoir continuera d'être exercé par les mêmes gens et les mêmes familles qu'avant.

Les pays occidentaux qui encouragent Haïti à se démocratiser ne devraient pas se montrer satisfaits de l'issue du scrutin. Les lois les plus démocratiques au monde ne peuvent pas garantir que le gouvernement soit juste et équitable. Les Haïtiens qui vivent à l'étranger, dont 50 000 au Québec, témoignent du peu de cas que M. Duvalier et son gouvernement font de leurs droits et de leur avenir.

Frédéric WAGNIÈRE



Droits réservés



Gloria Escome!

Féministe, moi? Jamais!

(Collaboration spéciale)

Il m'arrive de temps en temps de rencontrer des dinosaures — vous savez, ces grosses bêtes à petite cervelle qui prétendent que les femmes ne sont bonnes qu'à faire et à élever des enfants — et j'accorde à ces vieux débris un regard étonné. Il n'est pas nécessaire d'être paléontologue pour s'intéresser aux vestiges de la préhistoire.

Sur mon chemin, par contre, je croise de plus en plus d'hommes modernes et «libéraux» qui affichent le plus grand respect pour les droits des femmes, mais couvrent les féministes de ridicule. Ne pas confondre avec Girerd qui, lui, est caricaturiste de métier, ce qui lui permet, dans son illustration de la conférence de Nairobi, de renvoyer les femmes à leur cuisine ou à leur maquillage: si jamais j'osais protester, il me répondrait que les féministes n'ont pas le sens de l'humour. Et puis «les chicanas de bonnes femmes» ont toujours fait la joie de ces messieurs, sans doute parce que moins meurtrières que les leurs, donc, dérisoires.

Ce qui me surprend le plus, c'est de rencontrer des femmes «libérées» qui se feraient tuer plutôt que de se dire féministes. Passe encore pour les hommes, il en est de fragiles qui se sentent menacés, mais pour des femmes autonomes, redevables aux féministes de la première ou de la dernière

cuvée, là je ne comprends plus... et j'échafaude des hypothèses (guillottes):

- 1) Ces femmes-là sont sensibles au ridicule. Les féministes sont constamment ridiculisées, donc, il faut qu'elles s'en dissocient.
- 2) Ce sont des individualistes qui s'imaginent avoir acquis leurs droits toutes seules, sans rien devoir aux groupes de femmes.
- 3) À moins que, privilégiées coupées du réel, elles s'imaginent que toutes les femmes ont déjà tout acquis.
- 4) Elles sont en train de se noyer dans les lacunes de leur culture. Il y a là des cas multiples:
 - a) elles n'ont aucune perspective de l'évolution socio-historique (sont-elles trop jeunes? C'est vrai que l'histoire est plutôt négligée de nos jours!)
 - b) elles ignorent que le mot «féminisme» signifie: «qui préconise l'extension des droits et du rôle de la femme dans la société», et pratiquent leurs droits en oubliant ceux des autres. Certaines font du féminisme comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.
 - c) elles sont coquettes et on leur a dit que pour être féministe il fallait être moche, sale et mal attifée.
 - d) elles croient que toutes les féministes sont lesbiennes,

à preuve la réponse la plus courante: «Moi je ne suis pas féministe, j'aime les hommes!» Non, toutes les féministes ne sont pas lesbiennes, peu s'en faut, et toutes les lesbiennes ne sont pas féministes. Mais il y en a, oui, et non des moindres, qui se sont battues pour des droits concernant surtout les hétérosexuelles: contraception, avortement, protection des femmes battues par leurs mâles maris, réforme du droit conjugal, garderies, etc. Un peu de reconnaissance, tout de même, pour celles dont personne n'ose parler (pas même Foglia, c'est tout dire!), de peur de «passer pour» ou parce que rédacteurs ou rédactrices en chef refusent le sujet de crainte «d'effrayer les lectrices» (et les commanditaires, car chacun sait que ces femmes-là ne mangent, ni ne boivent, ni s'habillent, ni se logent, bref, ne consomment pas...)

5) Il y a celles qui pensent qu'on ne trouve que des féministes radicales, et ce mot leur donne la racille. («Radical: qui vise à agir sur les causes profondes des effets que l'on veut modifier.» Tant qu'on n'est pas un végétal (à racines), aucun risque, donc, de se faire extraire! Les féministes peuvent agir sur les effets du sexisme tandis que les radicales s'attaquent aux causes, avon-

nous du temps à perdre à suspecter mutuellement nos actions?

6) Enfin, il y a les travailleuses au foyer, qui s'imaginent méprisées par les travailleuses rémunérées, associées, dans leur esprit, aux féministes. Faut-il leur préciser que par un non-sens inexplicable toutes les femmes qui travaillent au dehors ne sont pas féministes, et que, par ailleurs, les féministes se sont déjà penchées sur les droits des «ménagères» et l'important économique de leur travail non rétribué?

Bref, si le féminisme n'est pas populaire, c'est parce qu'il a été soigneusement ridiculisé et parce qu'il engendre toutes sortes de craintes, comme tout facteur de changement social: peur de remettre en question sa propre vie et ses préjugés, peur de compromettre l'équilibre des rapports entre hommes et femmes, peur de voir nos droits récemment acquis menacés par des stratégies maladroites, peur de fatiguer en réclamant et dénonçant encore des injustices faites aux femmes... peur de passer pour des tannantes qui se répètent ou qui cherchent la petite bête, peur des empêchements de tourner en rond, peur de la caricature, enfin, plus redoutable que tout.

Où de ne pas avoir trouvé un sujet bien original de chronique, comme moi?

REVUE DE PRESSE

Des deux côtés de l'Atlantique

À Paris, ce sont les prochaines élections en Nouvelle-Calédonie qui suscitent les commentaires des editorialistes, tandis qu'au Québec on s'interroge sur le bien-fondé de la déréglementation du secteur des transports au Canada. Voici quelques extraits.

Sur la Nouvelle-Calédonie, Le Quotidien de Paris (opposition) écrit: «S'il n'y avait pas grand-chose sur le fond à attendre d'un débat qui a déjà eu lieu et où la majorité socialiste de l'Assemblée aura le dernier mot, en revanche il faudra examiner avec soin les dispositions qui seront retenues pour assurer la régularité des élections en Nouvelle-Calédonie prévues pour le début septembre et peut-être reportées de deux ou trois semaines. (...) Sur place, les grandes manoeuvres électorales ont déjà commencé. L'événement le plus marquant de ces dernières semaines est la réapparition d'une force «centriste», seul point d'appui politique local du projet d'indépendance-association. (...) Il s'agit manifestement moins de contrebalancer l'influence respective du FLNKS ou du RPCR que d'essayer de leur retirer cette frange d'élec-

teurs indécis sans laquelle aucun des deux ne pourra prétendre détenir une majorité claire, sur l'ensemble du territoire d'abord, ce qui aurait une signification politique, mais peut-être ensuite dans une région comme celle du centre, où les influences s'équilibrent presque. Alors, cette «troisième force» serait en position d'y décider de la majorité.»

PARIS — Les Echos (quotidien économique) se demandent «quel accueil le gouvernement va-t-il réserver aux propositions des sénateurs de l'opposition sur la Nouvelle-Calédonie? L'envoi d'une mission du Sénat sur place début juillet a, certes, retardé le débat du projet sur l'évolution de l'archipel au Parlement, mais il a aussi permis une certaine clarification. Ainsi l'opposition, majoritaire au Palais de Luxembourg, est-elle désormais convaincue que les élections régionales souhaitées par le gouvernement doivent avoir lieu dans la mesure où elles peuvent contribuer à calmer le jeu. Bien sûr, elle y met certaines conditions, notamment pour rendre l'organisation et la tenue du scrutin irréprochables et en proposant un nouveau découpage pour deux des

quatre régions définies par le projet». (AFP)

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer une déréglementation quasi totale du secteur des transports au Canada. Les compagnies aériennes et ferroviaires seront soumises aux seules lois de la concurrence, la Commission canadienne des transports sera abolie.

Quelques journaux québécois ont commenté le projet.

Dans Le Devoir, Albert Juneau souligne que la déréglementation canadienne se heurte à toutes sortes d'obstacles inexistantes aux États-Unis, la prédominance d'Air Canada et du Canadian National crée des conditions nettement différentes de celles de notre voisin.

Juneau croit qu'il est heureux que le gouvernement songe à libéraliser tous les trafics ferroviaires sans distinction. Si le trafic intérieur n'avait pas été déréglementé, les expéditeurs américains auraient été avantagés au détriment de leurs concurrents canadiens. Quant à la déréglementation du transport aérien, écrit Juneau, elle a provoqué aux États-Unis des chambardements qui ont peu de chance de se produire au Canada.

«Il y a dans cette approche des éléments novateurs susceptibles d'apporter plus de dynamisme à notre industrie et de profiter à l'ensemble des agents concernés.»

Pour The Gazette, deux choses sont à redouter: que le service aux petites communautés soit réduit et que l'industrie du transport soit dangereusement disloquée. L'éditorialiste note toutefois que l'expérience américaine indique que la déréglementation est sans l'ombre d'un doute à l'avantage des intérêts de la population.

En comparaison des États-Unis, le Canada est moins peuplé, les distances sont plus grandes et les marchés plus petits. Mais le projet devrait encourager les petites compagnies aériennes à grandir et faire des profits là où les grandes sociétés ne peuvent le faire.

Le journal anglophone salue avec plaisir la décision d'abolir la Commission canadienne des transports.

On souligne, en conclusion, qu'il est au moins un secteur où il faut réglementer davantage, c'est celui de la sécurité. Des coûts plus bas et des nouveaux profits ne peuvent être autorisés aux dépens de la sécurité.

(Guy Rondeau, Presse Canadienne)

Un catholicisme perçu comme étant intolérant

Ne devrait-on pas s'inquiéter de la profonde immoralité catholique véhiculée par l'opinion du Révérend Père Edmond Robillard qui paraît aujourd'hui (mardi, 9 juillet 1985, p. A7) dans la « Tribune libre » de LA PRESSE? Comme beaucoup de catholiques, à commencer par les commissaires de la CECM, M. Robillard fait fi d'une des conséquences les plus élémentaires de la séparation de l'Église et de l'État (sur laquelle reposent en particulier nos libertés de pratique et de croyance religieuses): la séparation de l'Église et de l'École.

Mais cet ostracisme qui voudrait séparer les enfants catholiques des autres à l'école, cette injustice qui réussit à mettre au service de la religion catholique les institutions de l'État, ce déni de démocratie qui ne sait pas respecter les minorités, ce manque d'amour et de charité qui ne sait même pas partager son école ou sa classe, tout cela est peut-être un bien pour nos enfants et nous: car je frissonne à la pensée que les idées de M. Robillard pourraient se retrouver aussi facilement dans un cours de catéchèse que dans la « Tribune » de LA PRESSE. Pensez: si nous ne croyons pas en Dieu et si nous apprenons cela à nos enfants, nous les vouons « au suicide ou à la haine ». Si nous ne croyons pas en la survie et si nous apprenons cela à nos enfants, alors il ne faut pas leur demander « d'avoir souci de leurs parents, de leurs frères ou sœurs, de leurs camarades plus faibles ou démunis »!

Dieu veuille que M. Robillard ne perde jamais la foi, car s'il lui arrivait d'apprendre que Dieu n'existe pas et qu'il n'y a pas de survie, voyez de quoi il serait capable... Mais qu'en attendant il puisse répandre des idées si fausses et si injustes sur nous qui ne croyons pas en ses croyances, voilà qui me paraît extrêmement significatif de la profonde immoralité catholique.

Puis-je très simplement protester? Ce n'est pas certain, car voilà la troisième lettre que j'adresse à la « Tribune libre » de LA PRESSE et les deux premières n'ont jamais été publiées, ni celle sur la déclaration des évêques du premier mai 1984, ni celle qui protestait contre les injures de catholiques militants à l'endroit de Mme Lysiane Gagnon au sujet de son commentaire sur la visite du pape le 29 septembre 1984. Si celle-ci paraît, ce sera probablement que les censeurs de LA PRESSE ne se seront pas sentis aussi solidaires de M. Robillard que du pape et des évêques. M. Robillard devrait en prendre ombra-ge, car l'immoralité catholique n'en est pas moins la leur que la sienne — du moins jusqu'à ce qu'il soit formellement interdit aux catholiques de répandre ces idées fausses et injustes; — jusqu'à ce qu'il soit formellement interdit aux catholiques de m'empêcher de répliquer à des propos si immoraux.

Guy LAFLECHE
Ville de Laval

Réactions des petits

Étudiants, chômeurs, assistés sociaux et même les travailleurs actifs, tous chialent. On veut de l'argent.

Certains pensent qu'il n'y en a jamais assez; d'autres croient plutôt que notre argent est mal investi. Chose évidente, nous sommes tous des consommateurs, avec une paire de mains dans lesquelles coule beaucoup d'argent; mais notre argent ne circule pas et ne crée par conséquent pas d'emploi, parce que nous le plaçons mal.

Notre bonne volonté est souvent orientée dans la mauvaise direction. Par exemple, le consommateur, afin d'épargner quelques sous, achète les produits vendus dans les grandes chaînes de magasins lesquelles, tout en bénéficiant d'escomptes substantiels de leurs fournisseurs, se permettent pourtant de réduire au maximum le nombre de leurs employés, pendant que sont en train de mourir les petits commerces qui, pourtant, encouragent énormément la création d'emplois.

La solution se trouve dans notre tête et dans nos poches. C'est donc à nous, les petits, à favoriser ceux dont nous faisons partie.

J. Roland LEFEBVRE
Montréal

Ghetto psychiatrique

Il faut bien admettre que le gouvernement du Québec n'est pas trop porté sur les consultations populaires, mais quel gouvernement l'est?

Il est clair que les façons d'aider et de soutenir les personnes psychiatriquées et en voie de guérison ne sont pas dans le sens de communaliser et de faire partager des responsabilités entre tous les citoyens.

Ce qui est grave, c'est que le gouvernement tend par ses procédés à entretenir la peur de la maladie mentale. Croit-il en la guérison de ces personnes? Cela reste à voir. Dans la population, il doit y avoir une place pour ceux qui ont souffert par et dans une société quelques fois trop inhumaine.

Il me semble que c'est l'inconnu de la maladie psychiatrique et la peur qu'elle suscite qui poussent à agir et non pas le désir d'un meilleur sort pour ceux par qui on pourrait mieux la connaître et ainsi apprivoiser nos craintes. Pour cela, il faudrait ne pas les rejeter. (...)

Gilles-A. DALLAIRE
Montréal

La qualité de la vie avant tout

(...) La constante recherche du plein emploi par les gouvernements a une incidence directe sur le degré de pollution de notre société. On veut absolument de l'emploi, à n'importe quel prix! Pollution, épuisement des ressources naturelles, tout cela a peu d'importance du moment que l'on tend vers le plein emploi! Par conséquent, on subventionne l'industrie au maximum. En fait, on peut s'attendre à une telle attitude de la part des gouvernements dans une société où les individus identifient le chômage comme le problème numéro un.

Plus ça va, plus notre milieu est pollué. Nos cours d'eau, nos forêts, etc., tout se dégrade. Même nous. Les cinq États les plus industrialisés des États-Unis sont aussi ceux qui ont le plus fort taux de mortalité due au cancer! Le travail est directement la source d'accidents et de maladies et indirectement la source des maladies reliées à la pollution.

Plutôt que le plein emploi, pourquoi l'objectif ne serait-il pas l'optimisation de la qualité de vie? Donc le respect réel de l'environnement, la diminution de la contrainte du travail, etc.

Une société qui fournit à tous ses membres les biens et services utiles à leur subsistance n'est pas difficile à organiser. Point n'est besoin de tant d'industries polluantes! De tant de biens et services!

Alors pourquoi ne pas troquer cette société de consommation pour une société des loisirs? Il n'en tient qu'à nous.

Jean OUELLET
Repentigny

Hospitalité montréalaise

Je veux exprimer ma reconnaissance et dire mille mercis aux citoyens de Montréal pour leur hospitalité extraordinaire envers les alcooliques anonymes à l'occasion du congrès international de cette organisation.

Tous les visiteurs ont favorablement commenté l'hospitalité, l'amitié des Montréalais envers les étrangers ainsi que leur joie de vivre.

La plupart d'entre nous souhaitons visiter Montréal de nouveau.

Nous témoignons notre gratitude à nos nouveaux amis. Merci de nous avoir ouvert les portes de votre ville et en même temps vos cœurs.

Herb W.
Midland, Texas

Revenus des médecins au Québec

Dans un article signé par Michel Girard, daté du 8 juin 1985, il est mentionné que l'omnipraticien gagne actuellement un revenu net de 65,000\$, et que le spécialiste gagne quant à lui un revenu net de 95,000\$. L'expression «revenu net» porte à confusion dans le public, puisque dans notre entourage, et de façon générale, sur les talons de chèques de paie, on emploie l'expression «salaire brut» pour la totalité du salaire payé avant impôt, et de l'expression «salaire net» pour la somme touchée par le travailleur après avoir soustrait l'impôt à payer.

Par contre, l'expression «revenu net» et les chiffres donnés dans l'article du 8 juin dernier se réfèrent à un revenu avant impôt. On l'appelle revenu net simplement parce qu'on soustrait du revenu total les dépenses professionnelles, par exemple, l'achat de livres scientifiques, le paiement d'une cotisation professionnelle. L'article du 8 juin aurait donc dû mentionner par souci de clarté que le revenu net de 65,000\$ de l'omnipraticien et de 95,000\$ du spécialiste représente effectivement des revenus avant impôt. Nous osons croire que ce manque de précision est le résultat d'un simple oubli involontaire.

Michel CREVIER, m.d.

POINT DE VUE

Il faudra pourtant qu'ils nous disent

Plus les jours passent, plus la philosophie péquiste se dilue dans des définitions vagues et imprécises quant à la notion même du thème de la souveraineté. L'est-elle? L'est-elle? Le redeviendront-ils? Le sont-ils toujours? auront-ils le courage de le dire carrément pour rejeter leurs ambitions préférentielles et démontrer à la population qu'ils ont accepté le virage Lévesque et que, dorénavant, ils iront de l'avant? Je ne mets pas de noms sous ces questions sachant fort bien que seuls les membres en règle du Parti québécois choisiront celui qui gouvernera la barque abandonnée par M. Lévesque.

que qu'un jour ce sera le Grand Jour et que, d'ici à ce Jour-Miracle, ils gouverneront le Québec en respectant la volonté populaire mais en faisant leur possible pour l'incliner dans le sens du vieux rêve indépendantiste que la plupart d'entre eux continuent d'entretenir. Peut-être pour mériter les votes de leurs partisans, pour compromettre leurs rivaux, ou parce qu'il leur faudrait devenir fédéraliste et indépendantiste à la fois pour apaiser les inquiétudes de leurs militants et rassurer la population.

Comme on le voit, le jeu est serré, complexe, et j'avoue que je ne suis sûrement pas la seule à souhaiter mieux comprendre où veulent aller tous les candidats qui aspirent à devenir premier ministre du Québec. Car, ne l'oublions pas, les péquistes éliront en septembre prochain l'homme ou la femme qui essaiera de voler la victoire à Robert Bourassa qui risque, à cause de sa passivité, de la perdre. Plus les candidats péquistes se multiplient durant cette course, plus leurs discours seront ambigus, plus les contribuables s'impatienteront. Le charisme, l'élégance, l'intelligence, le dévouement aux intérêts de la population, ne suffisent plus, à ce moment de notre évolution, à sécuriser les Québécois. Ce que la plupart désirent, jeunes et plus âgés, ouvriers et patrons, femmes et hommes, c'est la certitude que personne ne viendra plus chambouler leur ordre social et politique, et que demain ou après-demain, personne ne les obligera à rechoser encore une fois un pays dans lequel la plupart croit et qu'une majorité tient à conserver comme le sien. Les faits le démontrent clairement et la nouvelle démarche assurée des Québécois, l'absence de discours enfiévrés, de dénégations cruelles contre celui ou celle qui n'appartient pas à la confrérie péquiste des années 1979 et 1980, honorent ceux qui ont renoncé à la grandiloquence pour se satisfaire de la simple éloquence politique.

Il est reposant de pouvoir dire ou écrire qu'Ottawa n'a pas toujours tort dans tous les dossiers sans que la grogne habituelle contre le fédéralisme et ses partisans ne se fasse entendre à Québec. Le climat politique actuel me paraît sain en ce sens, mais il appartient à tous les candidats péquistes de ne pas brouiller inutilement le dialogue fédéral-provincial. Ce qui ne sous-entend nullement que tout ce qui vient d'Ottawa est parfait alors que ce qui émanerait de l'Assemblée nationale serait faux et dépassé.

Il convient de rappeler que même si nous déplorons la confusion institutionnalisée qui jusqu'à ce jour marque le discours péquiste, le passé de ce parti à des actifs

considérables. Ce ne sont sûrement pas les prises de positions électoralistes des libéraux trop longtemps coupés de l'intelligence politique de leur chef à l'Assemblée nationale, qui ont revigoré l'esprit québécois et consolidé notre comportement socio-économique et culturel. Après le référendum, le peuple du Québec a été assié-gé durement, cruellement, non par les adversaires des OUI à la souveraineté-association, mais par M. Pierre Elliott Trudeau, un peu trop certain d'avoir gagné à lui seul le référendum, et qui, de ce fait, s'autorisa à nous imposer sa propre version de notre place dans

l'histoire constitutionnelle canadienne. Le premier ministre fédéral ne se soucia guère de la sensibilité de ses partenaires provinciaux dans lesquels il n'avait pas confiance, et ceux-ci ne résistèrent pas longtemps à sa force de frappe. Le rapatriement eut lieu de la façon dont le voulait en grande partie M. Trudeau, M. Lévesque n'ayant pas donné aux siens des preuves de ses qualités de négociateur.

Les Québécois conservent à M. Trudeau, comme d'ailleurs à M. Lévesque, une grande part de leur confiance et de leur admiration pour les qualités évidentes de deux

hommes qui seraient devenus des géants s'ils avaient conjugué leurs efforts pour renforcer les pouvoirs du Québec et consolider l'équilibre fédéral-provincial. Ils ont choisi de se nuire, de se critiquer, de croiser le fer, abandonnant de ce fait aux citoyens eux-mêmes, le soin de prendre leur destin en charge et de le forger selon la nouvelle image qu'ils ont acquise d'eux-mêmes.

En tentant de leur faire croire que seule la totalité des pouvoirs politiques et économiques leur rendrait une dignité d'être, les zélotes péquistes ont malgré eux fait réaliser à leurs compatriotes qu'ils possédaient tous les atouts de la

réussite. Ils ont subitement redressé l'échine. Et, ironie du sort, ce sont les péquistes les plus enflammés contre un Québec relié à la fédération qui ont en somme convaincu leurs compatriotes de se prendre en main, d'imposer leur langue et leur style de vie.

Le jour où ils comprennent qu'ils pouvaient être aussi efficaces en français que les autres en anglais, l'indépendance a été reléguée aux oubliettes du temps. Pourvu maintenant que les candidats au leadership péquiste ne la ressuscitent pas; ils se condamneraient, cette fois pour très longtemps, à disparaître.

Solange CHAPUT ROLLAND

Mais il appartiendra à tous les Québécois, dans moins d'un an, de choisir celui ou celle en qui ils croiront pour diriger leur destin collectif. En dépit du récent sondage, même Pierre-Marc Johnson ne paraît pas certain d'être capable d'ébranler l'exasperante certitude libérale que seuls M. Bourassa et les siens sont en possession de toutes les vérités politiques. Pourquoi? Parce que même si nous ne savons pas exactement le contenu du gros lot dont ils se disent déjà propriétaires, au moins ils parlent d'une seule voix, des mêmes problèmes dans le même pays.

Chez les candidats péquistes, chacun s'invente une philosophie qui parle beaucoup du respect de la volonté du peuple, comme si cette notion de la vie politique venait de leur être révélée. Je ne connais pas en démocratie de peuple non souverain dans ses décisions et sa volonté d'orientation. Les Québécois ne se sont pas subitement mis à se regarder avec des yeux nouveaux: ce sont les péquistes réformés, orthodoxes, révisionnistes, étapistes, etc., qui semblent découvrir qu'hors de leurs rangs, un salut national existe.

Les prises de positions ambivalentes ne rassureront pas les citoyens inquiets de ne jamais comprendre pourquoi certaines femmes et certains hommes aspirent au leadership tout en proclamant qu'ils sont certains que seule la souveraineté du Québec répond à ce qu'ils estiment être les justes aspirations du peuple. Tous les sondages, études, analyses et observations démontrent que ce peuple est satisfait de son sort actuel, qu'il a rejeté une grande partie de ses complexes, qu'il se sent de taille à rivaliser avec son voisin, fût-il anglophone, allophone ou américain, et qu'il n'a plus besoin de quelques tuteurs d'avenir pour aller au bout de son présent.

Je ne suis pas membre du PQ et ne le deviendrai jamais, mais je me demande pourquoi tant de candidats cultivent et entretiennent eux-mêmes une victoire libérale aux prochaines élections, en affirmant encore et contre toute logi-

DORMEX

GROSSE VENTE D'ENTREPÔT

À SES 4 MAGASINS

Matelas et sommiers de tous genres, canapés-lits, têtes de lit en laiton, etc.

Pour chez soi ou au chalet, tous offerts à des

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

JUSQU'À

50%

DE

RABAIS

sur les modèles de plancher
ou les modèles discontinués
avec garantie complète



**LIQUIDATION DE
CANAPÉS-LITS**

Tous les modèles de plancher sont vendus à prix de gros ou presque. Choix de marques réputées, (telles que Body Guard, Sealy, Simmons, etc.)

274\$

**ENSEMBLES DE
MATELAS ET SOMMIER**

Modèles de plancher ou modèles discontinués

JUSQU'À
40%
DE RABAIS

Voici une occasion unique de vous procurer un matelas et un sommier assortis de très bonne qualité à un prix extrêmement avantageux.

Choix de marques qui comptent parmi les meilleures: Simmons, Sealy, Posturepedic, Dormex, etc.

Venez tôt car les quantités sont limitées



LITS DE LAITON
LIT COMPLET TEL QU'ILLUSTRÉ (matelas non compris)

BAS PRIX DORMEX 39" **794\$** BAS PRIX DORMEX 54" **894\$**
BAS PRIX DORMEX 60" **994\$**

AUTRES MODÈLES DE TÊTES DE LIT à partir de **198\$**

FUTONNEX

SPECIAL PROMOTION

Le futonnex offre une nouvelle image aux matelas conventionnels. Fait de feutre végétal, enveloppe d'un tissu de coton, il est recouvert d'une toile parachute lavable. Une base de médium complète l'ensemble tout en offrant un espace de rangement pour les oreillers et les couvertures. (Dimensions position ouverte, largeur 54", longueur 75")

PRIX DE LANCEMENT **499\$**



LITS SUPERPOSÉS
Largeur 39 po

Fabrication solide en bois franc, montants de 3 po. Complet avec matelas à ressorts.

BAS PRIX DORMEX SPECIAL **485\$**

Autres modèles avec matelas en mousse à partir de **298\$**

**POUR UN VÉRITABLE CONFORT
LIT À VIBRATEUR RÉGLABLE**

Fourni avec matelas orthopédique à 510 ressorts. 15 ans de garantie. Lit simple.

Bas prix Dormex **1098\$**

Autres modèles disponibles en 30" - 36" - 39" - 54" - 60"

9412, BOUL. VIAU (AU NORD DU BOUL. DES GRANDES-PRAIRIES) SAINT-LÉONARD MAGASIN-ENTREPÔT

322-3981

Voyez le conseiller expert

DORMEX

avant d'acheter

364, Lafleur LASALLE (coin Jean-Milott) **364-1011**

4302 est, Henri-Bourassa près Pie-IX Mt-Nord **322-8654**

3228, St-Martin ouest LAVAL Face Centre 2000 **682-3747**



la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

<p>ABONNEMENT 285-6911 Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.</p> <p>RÉDACTION 285-7070</p> <p>PROMOTION 285-7100</p> <p>COMPTABILITÉ Grandes annonces 285-6892 Annonces classées 285-6900</p>	<p>ANNONCES CLASSEES Commandes 285-7111 du lundi au vendredi 8 h à 17 h. Pour changer 285-7205 du lundi au vendredi 9 h à 16 h 30.</p> <p>GRANDES ANNONCES Détailants 285-7202 National, Télé-Press 285-7306 Vacances, Voyages 285-7265 Carrières et professions, nominations 285-7320</p>
---	--

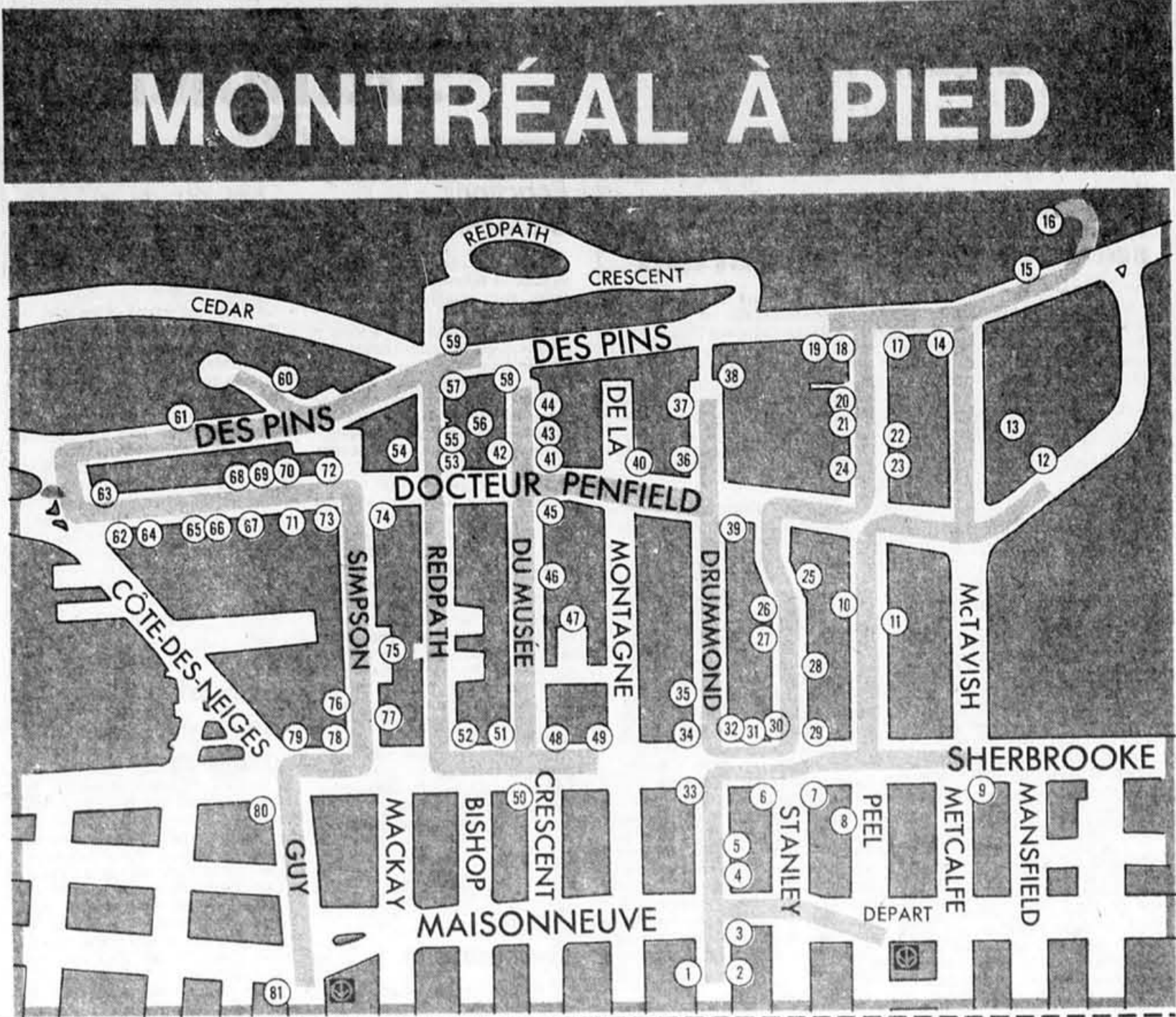


Guy Fiard

MILLE CARRÉ DORÉ

Quand on additionnait, au début du siècle, la fortune des propriétaires des résidences-palais situées à l'intérieur du périmètre formé par la rue Bleury, l'avenue des Pins, le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue Sherbrooke, on découvrait que le bien des 25 000 résidents du secteur représentait plus de 70 p. cent des richesses du Canada. C'est donc dire que ce territoire d'environ un mille carré (d'où son nom) en émerveillera plus d'un par l'opulence des maisons riches en histoire qui jalonnent le parcours. Ce secteur de Montréal a reçu deux vagues de « richards ». Ce furent d'abord les responsables de la traite des fourrures des compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest. Ensuite vinrent les millionnaires attirés par l'ouverture de la première ligne ferroviaire transcontinentale. Tous se firent construire des résidences d'une opulence exceptionnelle, dont un grand nombre sont aujourd'hui la propriété de l'université McGill. Attention, ce circuit est éreintant car il nous amène à gravir le flanc de la montagne pas moins de trois fois, en plus de l'escalier de 176 marches en fin de circuit. En outre, les services alimentaires sont quasi inexistant au nord de la rue Sherbrooke.

Départ : Station de métro Peel
Arrivée : Station de métro Guy
Distance : 5,5 km
Durée : Trois heures



1 — Le circuit débute à la station de métro Peel, sortie Peel. Emprunter le boulevard de Maisonneuve vers l'ouest.

BOULEVARD DE MAISONNEUVE (vers l'ouest)

RUE DRUMMOND (à gauche)

1 — **Mount Stephen Club (au 1440)** — Résidence construite en 1883 dans le style Renaissance italien par W.T. Thomas, pour George Stephen, qui fut président de la Banque de Montréal et du Canadien Pacifique.

2 — **Édifice du Young Men's Christian Association (au 1452)** — Édifice abritant ce populaire mouvement. Revenir sur ses pas sur la rue Drummond.

3 — **Appartements Drummond Court** — Édifice dont on a démolit les étages inférieurs en 1957 pour la construction du boulevard de Maisonneuve à partir de tronçons des rues Ontario, Burnside, Western et Saint-Luc.

4 — **Ex-Winter Club (au 2055)** — Édifice en calcaire et en brique conçu par les frères Maxwell, remarquable par sa corniche. Il est occupé par le H.M.C.S. Donnacona.

5 — **Armée du Salut (au 2085)** — Chapelle de Montréal, remarquable par sa colonnade.

6 — **Maison Atholstan (au 1172)** — Construite en pierre taillée en 1894, pour Lord Atholstan, fondateur du *Montreal Star*. Incorporée (tout comme l'ex-hôtel Berkeley et deux autres maisons à l'ouest) au siège social de la société Alcan. Visite recommandée de la place intérieure.

7 — **Emplacement de la maison Killam** — Maison démolie et remplacée par un gratte-ciel.

RUE PEEL (à droite)

8 — **Édifice de la M.A.A.A.** — Construit en 1905 pour loger la *Montreal Amateur Athletic Association*. Revenir sur ses pas vers la rue Sherbrooke.

RUE SHERBROOKE (à droite)

9 — **Place de l'aviation (au 1000)** — Immeuble logeant l'Organisation de l'aviation civile internationale, seul organisme de l'ONU installé à Montréal. Revenir sur ses pas, rue Sherbrooke.

RUE PEEL (à droite)

10 — **Maison Lafleur (au 3484 Peel)** — Construite en 1902 par les frères Maxwell.

11 — **Série de 20 maisons (côté est, au sud de l'avenue Docteur-Penfield)** — Maisons de pierre construites entre 1860 et 1906, et inspirées de l'époque victorienne.

AVENUE DOCTEUR-PENFIELD (à droite)

12 — **Usine de pompage Mctavish (au 815)** — Conçue par Charles J. Desbaillets, et construite en 1928. Bel exemple d'un édifice d'utilité publique dont l'architecture n'est pas banale. Revenir sur ses pas vers la rue Mctavish.

3 — **RUE STANLEY (à gauche)**

25 — **Maison Gorden (au 3489)** — Maison construite en 1898 en brique rouge et en terre cuite par l'architecte Edward Maxwell, pour son collègue James Gorden.

26 — **Maison White (au 3460)** — Maison en brique et en pierre grise, jadis habitée par Richard S. White, rédacteur en chef de *The Gazette*. À noter, son portique profond à l'étage.

27 — **Résidence Birks (au 3448)** — Construite en 1887 pour le joaillier Massey Birks.

28 — **Résidence de Andrew Allan (au 3433)** — Maison d'inspiration victorienne en grès rouge construite en 1890, avec un remarquable portique coiffé d'un ouvrage ciselé.

29 — **Emplacement de la maison Van Horne (angle nord-est de la rue Sherbrooke)** — Somptueuse maison malheureusement démolie en 1973 pour faire place à un gratte-ciel.

RUE SHERBROOKE (à droite)

30 — **Mount Royal Club (au 1175)** — Édifice majestueux des architectes McKim, Mead et White, construit en 1905 sur le terrain du premier édifice du club, détruit par le feu en 1904.

31 — **Résidence Forget (au 1195)** — Construite en 1882 pour le sénateur L.-J. Forget.

32 — **Résidence Wilson (au 1201)** — Maison en pierre à chaux construite en 1882 par J.J. Browne, et entièrement reconstruite (avec recyclage des matériaux) en 1901 par R.A. Waite pour J.R. Wilson. La distillerie Corby en est le propriétaire depuis 1951.

33 — **Hôtel Ritz Carlton (au 1228)** — Édifice fashionable conçu par Warren et Whetmore et datant de 1911. Remarquable par sa marquise et sa façade ouvragée.

34 — **Appartements Acadia (au 1227)** — Construits en 1924 par David R. Browne.

RUE DRUMMOND (à droite)

35 — **Maison Drummond (au 3418)** — Maison en grès rouge d'inspiration Tudor conçue par R. Findlay pour Huntley R. Drummond. Theodore Labatt, de la brasserie du même nom, y logea.

36 — **Maison Hosmer (au 3630)** — Maison en grès rouge conçue par E. Maxwell et construite en 1901 pour Charles Hosmer, un dirigeant du Canadien Pacifique. Façade ornementale et portique remarquable.

37 — **Maison Davis (au 3654)** — Maison de style Harvard, en brique rouge, construite en 1909 par les frères Maxwell pour le constructeur James T. Davis.

38 — **Édifice McIntyre** — Édifice de forme circulaire abritant la Faculté de médecine de l'université McGill. Revenir sur ses pas vers l'avenue Docteur-Penfield.

AVENUE DOCTEUR-PENFIELD (à droite)

39 — **Consulat d'Italie (angle sud-est de la rue Drummond)** — Le consulat est installé dans une maison qu'il a rénoverée.

5 — **RUE REDPATH (à droite)**

53 — **Maison (au 3627)** — Maison rénoverée et coiffée d'un troisième étage en 1930.

54 — **Parc Percy Walters** — Aménagé sur un terrain donné par Percy Walters, jadis occupée par la villa Rosemount, démolie en 1944. La grille du parc en serait un des derniers vestiges.

55 — **Résidence Ogilvie (au 3655)** — Jadis habitée par la famille propriétaire des moulins à farine du même nom.

56 — **Petit pavillon (au 3705)** — Joli pavillon tout au fond de l'impass. *Vous risquez d'être éconduit par la sécurité des lieux si vous vous y hasardez.*

Gravir l'escalier de 176 marches au nord de la rue. Certaines marches sont en mauvais état.

AVENUE DES PINS (à droite)

57 — **Maison Cormier (au 1418)** — Maison de style « Art déco » construite par Ernest Cormier. Habitée par l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

58 — **Villa De Sola (au 1374)** — Maison d'inspiration hispano-mauresque construite en terre cuite en 1914 pour Clarence de Sola.

59 — **Maison Thornton (au 1415)** — Ainsi nommée en l'honneur de Sir Henry Thornton, président du Canadien National, et transformée en forteresse par le consulat cubain.

60 — **Château McConnell (au 1475)** — Résidence aristocratique construite pour J.W. McConnell, magnat du sucre qui devint propriétaire du *Montreal Star*.

61 — **Résidence Birks (au 1547)** — Résidence de J. Henry Birks, de la famille des bijoutiers arrivée au Canada en 1879. À noter le parking étagé qu'on a laissé construire dans le voisinage.

CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES (à gauche)

AVENUE DOCTEUR-PENFIELD (à gauche)

62 — **Immeuble du Congrès juif canadien (au 1590)** — Considéré comme un bel exemple d'un bâtiment en béton coulé sur place, et construit par Fred Lebensold en 1960.

63 — **Rangée de maisons géorgiennes (du 1595 au 1579)** — Rangée harmonieuse de maisons construites entre 1894 et 1914.

64 — **Maison Crathern (au 1572)** — Érigée en grès rouge en 1893 par Edward Maxwell pour James Crathern. Portique remarquable et détails raffinés. Le consulat suisse y loge.

65 — **Résidence Leamount (au 1564)** — Construite en 1894 par Edward Maxwell pour le quincailleur Joseph Leamount.

66 — **Résidence Auld (au 1556)** — Maison de style Renaissance française à façade ornementée de motifs sculptés, construite par A.F. Dunlop pour John Auld, magnat du liège. À noter la forme inhabituelle des lucarnes.

67 — **Résidence Snowball (au 1538)** — Moitié d'une maison jumelée érigée en 1891 et longtemps habitée par un dénommé Snowball.

2 — **RUE MCTAVISH (à droite)**

13 — **Parc Rutherford** — Installé au-dessus du réservoir d'eau potable Mctavish.

14 — **Maison Duggan (au 3724)** — Maison victorienne de style néo-gothique construite en pierre grise en 1860 pour O.S. Wood, qui doit son nom à un de ses propriétaires, George H. Duggan.

AVENUE DES PINS (à droite)

15 — **Grille d'entrée et loge du portier (au 835)** — La petite porte dans la grille ouvragée permet de monter au « Ravenscrag ».

16 — **Ravenscrag** — Maison de style Renaissance construite sur un emplacement exceptionnel pour Sir Hugh Allan, le plus riche des Canadiens au milieu du siècle dernier. L'édifice principal (le Allan Memorial Institute) est flanqué d'une remise en pierre remarquable par son horloge et ses fenêtres ovales. Panorama unique sur Montréal, et sur l'hôpital Royal Victoria, tout près. Revenir vers l'avenue des Pins.

AVENUE DES PINS (à droite)

17 — **Purvis Hall (au 1020)** — Maison d'inspiration « Beaux-Arts » construite en 1906 en pierre à chaux sculptée par Findlay et McGregor, pour Sir Mortimer Davis. Elle doit son nom à A. Purvis, recteur honoraire de l'université McGill.

18 — **Institut conjoint hospitalier de Montréal (au 1110)** — Édifice remarquable par sa tourelle.

19 — **Maison Meredith (au 1130)** — Maison construite en 1893 par E. Maxwell, remarquable par ses cheminées et l'escalier qu'on devine dans la tourelle circulaire. Revenir sur ses pas vers la rue Peel.

RUE PEEL (à droite)

20 — **Maison McIntyre (au 3690)** — Construite en pierre à chaux pour Duncan McIntyre, un dirigeant du Canadien Pacifique.

21 — **Maison Angus (au 3674)** — Maison jumelée à la précédente (et différenciée par sa tourelle, carrée plutôt que ronde) pour Richard B. Angus, autre dirigeant du Canadien Pacifique.

22 — **Édifice scolaire (au 3661)** — Construit en 1912 par R. Findlay, et jadis occupé par le collège Marianopolis.

23 — **Maison du fils Ross (au 3647)** — Construite en 1909 par les Maxwell pour R.K.L. Ross, dont le cheval, Sir Barton, fut le premier à gagner la Triple couronne du turf aux États-Unis.

24 — **Maison James Ross (au 3644)** — Gigantesque demeure de 40 pièces construite en 1893 par Bruce Price, remarquable par son entrée majestueuse donnant sur un parc, ses tourelles et son toit rouge distinctif.

AVENUE DOCTEUR-PENFIELD (à droite)

4 — **40 — Maison Martlet (angle nord-est de la rue de la Montagne)** — Maison rustique construite en 1926 pour Bernard Hallwood, du *Montreal Standard*, sous la surveillance de Robert Findlay. Revenir vers l'avenue Docteur-Penfield.

AVENUE DU MUSÉE (à droite)

41 — **Résidence Molson (au 3617)** — Construite en 1912 pour Herbert Molson (de la famille des brasseurs) par Robert Findlay.

42 — **Club de Sola (au 3636)** — Édifice de 1923 en stuc et en calcaire gris conçu par W.D. Hutchins pour Melville Miller et abritant le seul club privé au Canada à offrir des viandes cachées.

43 — **Maison Lafleur (au 3655)** — Élegante demeure jadis occupée par le Dr Henri Lafleur et transformée en forteresse par le consulat soviétique.

44 — **Résidence Raymond (au 3685)** — Villa d'inspiration italienne construite par J.-Omer Marchand en 1912 pour Sir Rodolphe Forget, plus tard habitée par le sénateur Donat Raymond, propriétaire du club de hockey Canadien. Revenir sur ses pas, rue du Musée.

45 — **Maison Wilson (au 3501)** — Construite en 1910 pour le sénateur J.F. Wilson, et rénoverée par la délégation commerciale de la Pologne.

46 — **Villa (au 3449)** — Érigée en 1919, en stuc avec pièces de bois apparentes, avec corniche remarquable. À noter son emplacement en retrait de la rue, fait rare dans le secteur.

47 — **Place Richelieu (au 3437-45)** — Ensemble construit en 1920. Remarquable par sa cour intérieure.

RUE SHERBROOKE (à gauche)

48 — **Église Erskine and Roman (angle nord-est de la rue Sherbrooke)** — Temple de style roman américain construit en 1893 par A.C. Hutchison. Remarquable par ses vitraux Tiffany.

49 — **Appartements Le Château (au 1321)** — Ensemble à créneaux dignes d'un vrai château, conçu par Ross, MacDonald et Fetherstonhaugh, et construit en 1925. Il appartient à Pamphile Du Tremblay, président de LA PRESSE. Cour intérieure remarquable. Revenir sur ses pas, rue Sherbrooke.

50 — **Appartements Sherbrooke (au 1390)** — Construits en 1905 pour l'avocat Roswell Fisher, sur le modèle d'un ensemble semblable commandé par Fisher en 1888 et démolit en 1983.

51 — **Musée des Beaux Arts (au 1379)** — Édifice à façade classique en marbre du Vermont, conçu par les frères Maxwell et terminé en 1912. Remarquable pour son escalier monumental et ses portes centrales. L'administration loge dans une maison restaurée au 3430 du Musée.

52 — **Église presbytérienne St. Andrew and St. Paul** — Temple d'inspiration gothique avec intérieur en pierre construit en 1930 par H.L. Fetherstonhaugh, à la suite d'un concours. Remarquable vitrail au-dessus du maître autel.

6 — **68 — Façade reconstruite (au 1529)** — Façade ayant fait partie d'une maison construite en 1923 pour K. Rea et démolie en 1982.

69 — **Résidence Greenshields (au 1517)** — Maison de style néo-classique construite en 1910 pour Charles Greenshields, et intégrée au projet de condominiums Penfield. Domicile du brillant avocat James Greenshields, défenseur de Louis Riel.

70 — **Résidence Raymond (au 1507)** — Maison d'influence grecque classée en pierre de taille conçue par les frères Findlay et construite en 1930 pour Joseph-Aldéric Raymond, propriétaire de l'hôtel Windor.

71 — **Maison en pierre (au 1506)** — Maison de style néo-gothique construite en pierre taillée en 1871.

72 — **Résidence Tooke (au 1501)** — Construite en grès rouge dans le style « Reine-Anne » en 1899 pour Benjamin Tooke. À noter son portail ouvragé.

73 — **Maison Gettey (au 1500)** — Construite en 1871 pour Charles Gettey par J.J. Brown, puis rénoverée et agrandie en 1920.

RUE SIMPSON (à droite)

74 — **École Trafalgar (au 1887)** — École pour jeunes filles fondée en 1848, dont l'aile principale (construite en 1902) se trouve sur l'avenue Docteur-Penfield.

75 — **Place Chelsea** — Ensemble résidentiel très britannique.

76 — **Maison Linton (au 3424)** — Maison en pierre érigée en 1864 et jadis entourée d'un immense jardin, pour les Linton, magnats de la chaussure.

77 — **Maison en pierre (au 3419)** — Remarquable par ses lignes droites qui mettent en évidence les fenêtres rondes.

RUE SHERBROOKE (à gauche)

78 — **Appartements Linton (au 1509)** — Ensemble de style « Beaux-Arts », en terre cuite et en brique chamois, construit en 1907 par Findlay et Spence.

79 — **Maison Bagg (angle nord-ouest du chemin de la Côte-des-Neiges)** — Maison en grès rouge dont l'intérieur a été détruit par un incendie.

80 — **Appartements Grosvenor (au 1610)** — Ensemble immobilier construit en 1904.

RUE GUY (à gauche)

81 — **Garage Mansions (au sud du boulevard de Maisonneuve)** — Garage jadis populaire auprès des bien nantis du quartier.

Le circuit se termine à la station de métro Guy.

Sources pour de plus amples informations :

- Explorer Montréal, de Cécile Grenier et Joshua Wolfe (Libre-Expression)
- Montréal à pied, de Betty Guernsey (Fides)

Pour faciliter l'utilisation de cet itinéraire, nous vous suggérons de plier le long des pointillés, d'abord à la verticale, puis à l'horizontale, ou de le découper en pages.

Dans les coulisses

De nombreuses visiteuses, parmi lesquelles des Canadiennes et des Québécoises, ont quitté Nairobi ces jours derniers sans pour autant rentrer au foyer. Profitant de leur séjour au Kenya, elles cèdent aux sollicitations des vendeurs de « safaris-tours ».

HUGUETTE ROBERGE
envoyée spéciale de LA PRESSE

C'est ainsi qu'en lisant les nombreux prospectus distribués dans chaque hôtel, on apprend qu'on estime à plus de 2 millions, le nombre de gros animaux sauvages (lions, rhinocéros noirs, buffles, léopards, éléphants, soit les « big five ») vivant dans les dix grands parcs naturels du Kenya.

À eux seuls, les éléphants sont plus de 60000. Ajoutons-y 2 millions de flamants roses géants, et nous avons une idée de l'extraordinaire faune kenyenne répartie sur 24,000 kilomètres carrés, qui fait maintenant l'extase des photographes, amateurs comme professionnels, davantage que celle des chasseurs, en raison des lois de protection des espèces.

Il est amusant, pour les Québécoises, de constater que la délégation française à Nairobi est menée par une Yvette (Roudy, ministre des droits de la femme), et que la présidente du Carrefour international des communications est également une Yvette (Chassagne, présidente de l'Union des assurances de Paris). Comme quoi les féminismes français fait place aux Yvette.

Notre chef de délégation, Louise Harel, a fait un safari-éclair de 30 heures à peine, mais dont elle assure que c'est une expérience unique, inoubliable, fantastique. Ce safari « super de luxe » offrait, non seulement vue sur les animaux sauvages en liberté, mais également tout ce que le génie anglais a pu concocter pour rendre la jungle confortable : électricité et douche chaude, même sous la tente, bouillottes dans les lits, repas gastronomique arrosé de champagne, et quoi encore. Le tout pour 300 dollars (cnd), transport aérien compris. C'est ma tentation, pour le weekend prochain.

Au début, j'ai dû écrire mes deux premiers textes pour La Presse en position à genoux, car je n'avais pas de chaise dans ma chambre de l'hôtel Com'fy (pour confort). Puis, la direction a bien voulu m'accorder une chaise, ce qui m'a permis d'écrire mes articles en toute tranquillité, pendant une semaine. Du moins durant le jour, car je n'avais qu'une lampe très faible pour éclairer ma chambre.

À la faveur de nombreux départs (toutes les québécoises ont maintenant quitté le chic Com'fy, moi excepté), le patron, un Indien né à Nairobi, dont un des fils est étudiant à l'université Concordia de Montréal, m'a finalement adoptée. Pour le même prix (30 dollars US), je me suis vue octroyer une chambre « de luxe », avec lit double, salle de bain complète, chaise et même lampe de travail. Je me suis confondue en « assante sana » (merci beaucoup) et j'ai promis de parler du Com'fy dans mon journal. C'est fait. (Excusez-là.)

Congrès mondial de l'ONU pour la décennie des femmes

Prochaine conférence mondiale sur les femmes: l'URSS pour 1990 et les USA pour l'an 2000

■ NAIROBI (AFP) — Les Etats-Unis ont décidé de soutenir une initiative de sept pays africains favorables à la tenue d'une conférence mondiale sur les femmes en l'an 2000, a annoncé mardi à Nairobi le chef de la délégation américaine à la conférence de l'ONU sur les femmes, Maureen Reagan.

Les Etats-Unis, — ayant choisi de soutenir cette initiative, contenue dans un projet de résolution présenté par le Botswana, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Sénégal, le Sierra-Leone, le Togo et la Zambie —, s'en tiendront à ce choix, a ajouté Maureen Reagan lors d'une

conférence de presse au centre culturel américain.

Ces précisions ont été données par la fille du président Ronald Reagan après l'annonce, par un des porte-parole de l'ONU, qu'un projet de résolution soviétique visant à organiser une nouvelle conférence mondiale sur les femmes dans cinq ans, avait recueilli l'approbation de tous les pays représentés à Nairobi, à l'exception des Etats-Unis.

La France, représentée Nairobi par son ministre des Droits de la femme Yvette Roudy, avait fait, la semaine dernière, des propositions allant dans

le sens du projet de résolution soviétique.

L'attention des délégations gouvernementales représentées à Nairobi était par ailleurs concentrée, mardi, sur les 105 projets de résolution qui doivent passer en commission avant d'être adoptés en séance plénière.

Les deux groupes de travail constitués pour essayer de réduire le nombre de ces projets — qui concernent aussi bien la violence familiale, que les femmes et enfants palestiniens ou l'apartheid — ont commencé leurs travaux dans la journée.

De source proche de la délégation

australienne, on indiquait mardi après-midi que ces travaux avançaient à un rythme satisfaisant et qu'une certaine bonne volonté était perceptible dans les rangs des différents pays concernés.

La conférence, qui a pris du retard, doit s'achever vendredi prochain. Toutefois, dans la mesure où le débat général se poursuit en séance plénière et où les deux commissions doivent toujours se mettre d'accord sur le problème des stratégies à proposer pour les quinze prochaines années, de nombreux délégués jugeaient probable, mardi, que la réunion officielle de Nairobi ne puisse conclure ses travaux avant le 27 juillet à l'aube.

Un Américain contre les Cubaines

■ NAIROBI (d'après AP) — Le seul délégué américain de sexe masculin à la conférence de Nairobi sur les femmes a été pris à partie, hier, par les représentants de Cuba, du Nicaragua et de l'OLP sur une proposition américaine visant à faire condamner le terrorisme.

La rancœur entre l'Est et l'Ouest, la violente opposition à la politique de ségrégation raciale de l'Afrique du Sud et la dispute israélo-arabe ont considérablement perturbé le déroulement de cette conférence, qui couronne la décennie des femmes de l'ONU et où doivent être établies les stratégies qu'appliqueront les femmes durant les 15 prochaines années.

Le chef de la délégation américaine, Maureen Reagan, fille du président des Etats-Unis, a souligné que la résolution contre le terrorisme constituait un outil de négociation

visant à contrer les visées politiques d'autres délégations.

Le délégué américain Alan Keyes, ambassadeur des Etats-Unis auprès du Conseil économique et social de l'ONU, ayant refusé de retirer la motion américaine contre le terrorisme comme le lui avait demandé l'OLP, Cuba et le Nicaragua demandèrent qu'on y adjoigne un amendement faisant allusion au terrorisme d'Etat: M. José Raul Viera Linares, vice-président de Cuba, a souligné que le terrorisme d'Etat était pratiqué principalement par les Etats-Unis d'Amérique, « qui entraînent des terroristes dans le but premier d'assassiner des chefs d'Etats que Washington désire déstabiliser ».

M. Keyes a rétorqué que les actes de terrorisme étaient condamnés par tous les Etats, « à l'exception, naturellement, de ceux qui approuvent ces actes et ceux qui les mettent à exécution ».

Un discours de guerre

■ NAIROBI (AP) — Dans un véritable discours de guerre, la déléguée iranienne Monireh Gorji a déclaré mardi à la conférence de l'ONU sur les femmes, à Nairobi, que les Iraniennes étaient toujours prêtes à envoyer leurs fils au front se battre pour « la sainte défense ».

Les Iraniennes « ont délaissé le confort de leur maison pour lancer une campagne populaire pour les combattants », a-t-elle dit.

« Avec courage, nos femmes, aux côtés de leurs hommes, se sont dressées contre l'agresseur et ont envoyé au front ceux qu'elles aiment. Elles ont encouragé la jeunesse à aller au front

pour la sainte défense, prêtes à accepter leur martyr pour la cause de l'Islam ».

Les femmes des « soi-disant sociétés civilisées » sont exploitées pour « satisfaire les plaisirs sataniques des hommes » alors que l'Islam les honore, notamment pour leur rôle de mère, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, la commission politique a adopté mardi un texte condamnant l'apartheid en Afrique du Sud comme un obstacle au progrès de l'humanité et à l'amélioration de la situation des femmes. Quelque 3,000 délégués officiels assistent à cette conférence de l'ONU, qui marque la fin de la décennie des femmes.

VENTE FINALE
ENCAN NON PRÉVU
A
L'hôtel du Parc de Montréal,
University Room I + II,
3625 avenue du Parc, Montréal
JEUDI 25 JUILLET 1985 à 19 h 30
Exposition à 18 h 30
CARPETTES ET TAPIS
D'ORIENT
NOUÉS DE QUALITÉ
ET BEAUX TAPIS FAITS
MAIN D'AUTRES ORIGINES
NOUS DEVONS PROCÉDER À LA LIQUIDATION D'UNE CARGAISON DE TAPIS D'ORIENT EN RAISON D'UN DÉFAUT DE PAIEMENT REPRÉSENTANT 50% DU MONTANT. LE CHARGEMENT DOIT ÊTRE VENDU IMMÉDIATEMENT AU LIEU D'ÊTRE RETOURNÉ DANS LE PAYS D'ORIGINE. LES TAPIS SERONT DONC VENDUS AFIN DE REMBOURSER UNE PARTIE DE LA GARANTIE.
TOUS LES TAPIS SONT NOUÉS MAIN

OBERSON

PLANCHES À VOILE

POUR VOS VACANCES

INCROYABLE MAIS VRAI... ENSEMBLE DE PLANCHE À VOILE COMPLÈTE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

POUVANT SERVIR POUR ADULTE OU JUNIORS

COMPRENANT:

1. Voile Dacron 5.7 m² adulte ou junior
2. Mat Époxi Excel adulte ou junior
3. Flotteur polyéthylène 250 litres LeBoard 1re qualité
4. Dérive pivotante
5. Pied de mat
6. Wishbone 2.65 m. adulte ou junior
7. Ensemble de cordage complet
8. Garantie 1 an

Prix rég.: 795\$
PRIX JAMAIS ÉGALÉ 349.95\$

POUR INTERMÉDIAIRE ENSEMBLE COMPLET POUR INTERMÉDIAIRE LE BOARD

comprenant

1. flotteur polyéthylène 220 l.
2. dérive escamotable
3. pied de mat Mistral
4. mat en fibre de verre
5. wishbone super résistant
6. adaptateur Link (tel qu'annoncé à la TV)
7. choix de voiles 5 m², 5.5 m², 6 m², 6.3'
8. option foot strap

GRÉEMENT D'ENFANT 99.95\$

comprenant:

1. voile 3 m²
2. wishbone avec poulie
3. mat en fibre de verre Excel

PLANCHES À VOILE BIC 250 399\$	MISTRAL Maui 85 Prix sugg. 1,650\$ 1195\$	MISTRAL Superlight Modèle 84 999\$	VÊTEMENTS D'ÉTÉ 30% à 50% DE RÉDUCTION MISTRAL, PEDIGREE, O.P., OFF SHORE
VOILE TEMPÊTE NEIL PRIDE 99\$	ACCESSOIRES BEACON Gilet de sauvetage réglementaire 2495\$	 <p>TOUT POUR LA PLANCHE À VOILE À PRIX IMBATTABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • harnais • allonge du mât • lunettes de soleil Iski et Vuarnet • porte-bagages et nécessaire de porte-planche BIC • porte-bagages Fappa importé d'Italie 	
WISHBONE VOILE Varlo Grand Red 79\$	HOUSSE À MÂT 1895\$ SANGLES 695\$		
SAC TOUT USAGE Prix courant 79\$ 39.95\$	ENSEMBLE DE CORDAGE STANDARD 995\$ DE LUXE 1895\$		

• Plus de 4,000 planches en stock
• 72 modèles différents
• Dernière mode et accessoires

OBERSON
217, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval 897, boul. Du Séminaire, Saint-Jean
Tél.: 669-5123 Tél.: 349-3725

LE SPÉCIALISTE DES PLANCHES À VOILE
3, Évangéline, Granby
Tél.: 375-1785

NOUVEAU
16871, boul. Hymus Kirkland
angle boul. Saint-Charles juste au sud de la transcanadienne
Tél.: 694-4342

Appel d'offres
Loto-Québec

APPEL D'OFFRES No 85-511

Service hebdomadaire d'adressage et de distribution de nos publications à l'intérieur de la province de Québec.

Pour le 7 août 1985, avant 11h00, heure locale

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50\$, présenté sous forme de chèque visé ou mandat établi à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au jeudi, entre 8h30 et 16h30 et le vendredi entre 8h30 et 11h30, à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission de 25,000\$, le tout payable à Loto-Québec et remboursable sous condition.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant un bureau d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 282-8000.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

Émis le 24 juillet 1985



Congrès mondial de l'ONU pour la décennie des femmes

Il pleut des chiffres sur Nairobi

■ NAIROBI — Depuis deux semaines, il pleut des chiffres sur Nairobi. Des chiffres qui font mal, d'autres qui réjouissent. Voici ceux qui ont frappé le plus les milliers de femmes présentes au rendez-vous de Nairobi et qu'elles se répètent entre elles.

HUGUETTE ROBERGE
envoyé spéciale de LA PRESSE

Dans le tiers monde, les deux tiers des femmes sont analphabètes. En Afrique, seulement 15 p. cent des femmes savent lire, et un quart seulement des filles fréquentent encore l'école à l'âge de 11 ans.

Ce sont les femmes qui alimentent l'Afrique. Dans la plupart des pays en crise, sinon dans

tous, jusqu'à 90 p. cent des tâches liées au cycle alimentaire sont accomplies par les femmes. Mais leur rôle en agriculture n'est pas reconnu, et seuls les hommes sont propriétaires des terres et appelés des « paysans ». Des agricultrices de fait — sinon de titre — sont venues dire à Nairobi que la nourriture qu'elles font pousser ne correspond pas à ce que la terre africaine peut produire, mais seulement « à ce que nos mains peuvent semer et nos dos porter ».

Selon la Fédération internationale des associations de personnes âgées, qui rayonne dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Amérique et d'Afrique, la population féminine âgée de 65 ans et plus représente 7 p. cent de la po-

pulation mondiale, contre 5 p. cent pour les hommes de la même catégorie d'âge. C'est énorme comme différence.

Scolarité obligatoire

En 1985, à l'échelle du globe, les trois quarts des enfants en âge d'aller à l'école primaire sont en classe, de même que la moitié de ceux en âge de fréquenter l'école secondaire. On compte encore huit garçons pour sept filles au primaire, et six garçons pour cinq filles au secondaire. Mais dans beaucoup de pays, l'introduction de la scolarité obligatoire a commencé à grignoter la différence.

Actuellement, il y a 576 millions de femmes sur le marché du travail (rémunéré) dans le monde, chiffre qui augmente à raison de

13 millions par an. Partout, les mères au travail éprouvent des difficultés à concilier leur emploi et la garde des enfants. On déplore de plus en plus de décès d'enfants laissés sans surveillance pendant les heures de travail de leur mère.

Les femmes comptent pour 32 p. cent des parlementaires élus au gouvernement finlandais. Au Canada, la proportion est de 10 p. cent.

Les femmes veulent désormais moins d'enfants. Dans 29 pays, on a demandé aux mères et à leurs filles adolescentes quel était selon elles le nombre idéal d'enfants dans une famille. Les réponses des mères donnent en moyenne 5,7 enfants, et celles des filles 3,8.

Explosion démographique

■ NAIROBI. — Nairobi, ville hôte de la Conférence des Nations unies pour les femmes et capitale du Kenya, se trouve au bord de l'explosion démographique. Sa population d'un million aujourd'hui passerait, selon les estimations, à 4,2 millions d'ici quinze ans.

Les milliers de femmes venues participer à la Conférence de l'ONU et au Forum des organisations non gouvernementales ont pu mesurer sur place, avec leurs yeux et leurs oreilles, cette menace d'explosion. Nairobi résonne, du matin au soir, de rires et de cris d'enfants, et on peut difficilement faire cent pas sans croiser une femme enceinte.

Le problème de surpopulation touche l'ensemble du pays. Au Kenya, on enregistre chaque année un million de naissances, pour une population qui atteint maintenant 19 millions. Et 80 p.

cent de la population a moins de 20 ans.

Le président Daniel Arap Moi semble conscient du problème et a déclaré ces jours derniers que la recherche d'une solution à la surpopulation kenyenne constitue une priorité pour son gouvernement. Il n'a cependant pas indiqué quels moyens il envisageait pour réduire le taux de fécondité des Kenyennes, actuellement à 7,8 enfants par femme. C'est paraît-il, le taux le plus élevé au monde.

Autour de 65 p. cent de la population vit dans des bidonvilles à la périphérie de Nairobi, véritables camps de taudis, sans eau, sans égoût et sans services sociaux adéquats. On ne s'étonne pas du fait que 133 bébés sur 1,000 nés de mères illettrées meurent avant d'atteindre leur deuxième journée; contre 101 pour les mères ayant été à l'école primaire, et 53 pour celles qui ont suivi le cours secondaire.

SIMPSON

**ENCAN
À TOUT
CASSER
JEUDI**

300%

DE RABAIS

Vous voulez réaliser de formidables économies? Simpson vous montre comment le faire! Une sélection de plus de 100 articles vous est offerte à un remarquable rabais de 30% et ce dans tous nos magasins! Et ce n'est pas tout. Vendredi et samedi vous pourrez épargner encore plus sur une foule de bons achats! Mais attention! Au fur et à mesure que le rabais augmente, la quantité de marchandise diminue. Voici donc une occasion que vous ne devez pas manquer. Recherchez les affiches «Encan à tout casser». Achat en personne seulement. Toutes les ventes sont fermes.



Simpson **c'est bien moi**